

LOTÉRIE ET ÉMIGRATION AUX ÉTATS-UNIS

**VISAS, ATTENTION
AUX ARNAQUES !**

Lire en page 4



ÇA SE DÉCIDERA CE WEEK-END

**Gel de la grève des
médecins résidents ?**

Lire en page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1232 Jeudi 31 mars 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIBYE

**La situation
se complique**

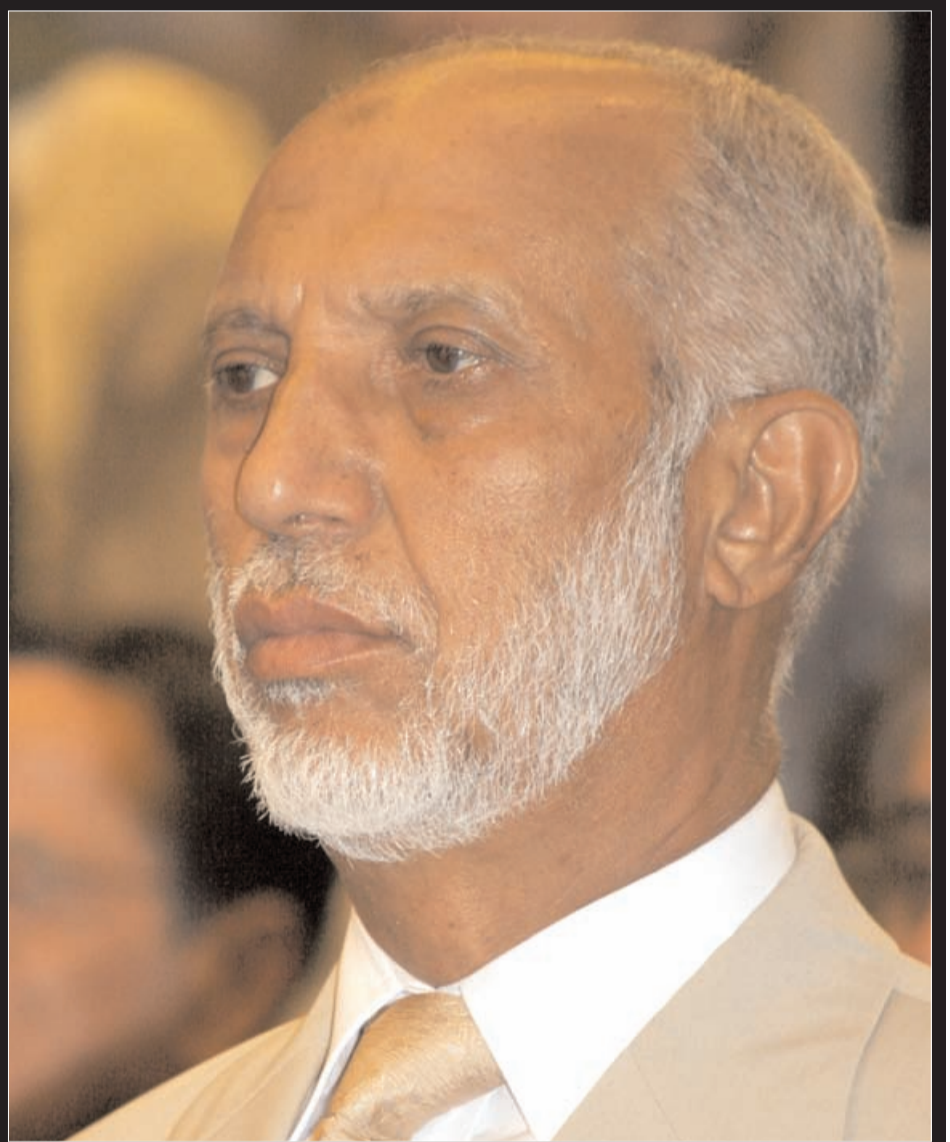


Lire en page 24

LES REDRESSEURS COMPTENT SAISIR LA JUSTICE

FLN : La crise s'enlise

Lire en page 3



FOOTBALL- LIGUE 1 (18^E JOURNÉE)



**Le leader veut
creuser l'écart**

Lire pages 12-13-14 et 15

LA DIRECTION LÂCHE DU LEST

**UN ACCORD SALARIAL
CONCLU À LA SONATRACH**

Lire page 4

Repères

147.000

Algériens ont été retenus par la FAF pour aider Benchikha à choisir la composante de l'équipe nationale de football qui disputera le match Retour contre le Maroc.

400.000

dinars seront alloués à titre d'aide par l'État pour tous les jeunes Algériens de moins de 25 ans qui choisiront de convoler en justes noces cet été.

150

députés vont entamer une grève de la faim à partir de ce 1^{er} avril pour s'élever contre une éventuelle dissolution de l'APN.

Le droit de change passe de 130 euros à 1.000 euros

Dans une nouvelle instruction (03-2011) envoyé aux banques et dont nous détenons une copie, la Banque d'Algérie a décidé de relever le droit au change de 15.000 DA à 125.000 DA à partir de demain. La note précise qu'en vertu de l'article 123 de la loi sur la monnaie et le crédit, le conseil de la Banque d'Algérie a décidé d'instaurer un change intermédiaire entre le cours commercial (environ 101 DA pour 1 euro) et celui du marché parallèle (environ 140 DA pour 1 euro). La Banque d'Algérie espère, selon le document, diminuer la pression en réduisant la demande sur le marché parallèle. Le nouveau cours intermédiaire est fixé, administrativement, à 125 DA pour 1 euro. Le droit au change (une fois par an) avec le cours intermédiaire est arrêté pour l'année 2011 à 125 000 DA.



Sadi innove

Après l'échec des marches du samedi à laquelle il a appelé



et qui ont essuyé encore un échec pour la 7^e fois cette semaine, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie a décidé, à partir de ce samedi, de faire un appel d'un autre genre. Il aurait en effet convoqué les cadres du parti pour discuter de l'éventualité de lancer un appel aux Algériens de rester chez eux et de ne pas sortir, samedi prochain, espérant ainsi faire aboutir leurs revendications. Une action, qui il espère, aura plus de chance d'aboutir que les précédentes.

Shakira en concert à Alger



Dans le cadre de sa tournée «The Early Delight Tour», la blonde Colombienne Shakira, qui a conquis le monde avec son mélange de rock-r'n'b latino, montrant un tempérament de feu que ce soit sur ses albums ou sur scène sera Alger avec un concert événement à la coupole Mohamed Boudiaf ce 16 avril à partir de 20h. La vente des billets se fera dans plusieurs lieux qui seront rendus publics ces prochains jours dans différentes wilayas.

A travers ce concert événement nous redécouvrirons l'une des chansons phares de Shakira «Waka Waka (This Time for Africa)» qui avait marqué la Coupe du monde 2010. Elle viendra à Alger pour renforcer sa mission en tant qu'ambassadrice de la campagne «1Goal : Education for All (1But : Éducation pour Tous)», qui vise à assurer l'éducation de 72 millions d'enfants à travers le monde, plus particulièrement en Afrique, qui ne peuvent pas aller à l'école.

Antar Yahia convoqué par la Fifa

Il ne s'agit pas de la dernière rencontre des Guerriers du désert contre les Lions de l'Atlas mais du match de qualification des Fennecs contre l'Égypte, le 18 novembre 2010, à Oum Dormane. Selon des sources proches de la Fifa, le capitaine de l'EN, Antar Yahia, serait prochainement convoqué et risquerait une sanction sévère. L'infraction commise, c'est que son but historique, de 100km/h, a largement dépassé la vitesse limitée à savoir 80km/h ! Aucune information néanmoins n'a filtré concernant la date à laquelle la star algérienne de football sera convoquée devant la commission de discipline.



Finie la ligne continue

Pour faciliter la tâche des conducteurs, qui cumulent les



infractions au code de la route, essentiellement celles concernant le non respect de la ligne continue, les autorités concernées ont carrément décidé de supprimer toutes les lignes continues et il n'y aura plus que des lignes discontinues avant la fin de ce mois. Cette opération concernera, dans un premier temps, la capitale avant d'être appliqué dans d'autres villes du pays.

Les automobilistes pourront ainsi conduire dans tous les sens. Une opération similaire concernera également les passages piétons qui dans la plupart du temps ne sont pas respectés. Au delà de l'aspect pratique, précise notre source, cette opération permettra aux autorités locales d'économiser des sommes colossales sur les frais de peinture blanche...

CRISE DU FLN

Les redresseurs comptent saisir la justice

La crise du FLN est sans doute loin de connaître son épilogue. Entre le mouvement de redressement et la direction du parti, incarnée par son secrétaire général, aucune issue à la crise n'est encore en vue à l'horizon. Pis, les frondeurs, qui ont engagé un bras de fer avec l'équipe qui dirige le vieux parti, menacent même de saisir la justice.

PAR KAMAL HAMED

« **O**n est en train de préparer un dossier qu'on va soumettre à la justice et ce conformément à la loi sur les partis politiques » a en effet indiqué, hier, le coordinateur général du mouvement de redressement, Salah Goudjil. Ce dernier, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse organisée au niveau du siège du mouvement, a toutefois laissé entendre que cette éventualité viendrait en dernier ressort puisqu'il a précisé, que « s'il n'y a pas de solution on est obligé de saisir la justice ». Les raisons de ces éventuelles poursuites judiciaires ont été réitérées par le conférencier. Pour Salah Goudjil les opposants reprochent au secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem, d'avoir enfreint les statuts du parti et son règlement intérieur lorsqu'il a nommé des dizaines de



Salah Goudjil, figure emblématique du mouvement de redressement.

membres au sein du comité central qui ne répondent pas, loin s'en faut, aux critères clairement énoncés par les textes du parti. « Il faut que le dossier relatif au 9^{ème} congrès soit transmis au ministère de l'Intérieur » a plaidé Salah Goudjil qui considère que ce conclave qui s'est tenu, pour rappel, à la fin du mois de mars de l'année 2010, a été entaché de « *beau coup d'irrégularités et de dépassements* ». Pour lui la majorité des délégués n'était pas mandatée par la base et ne jouissait donc pas de la légitimité qui lui permettait d'élire des instances légitimes. À ce titre Salah Goudjil a saisi, au mois de janvier 2010, soit deux mois avant le 9^{ème} congrès, Abdelaziz Belkhadem, en sa qualité de président de la

commission de préparation du congrès, et Abdelaziz Ziari, qui présidait la commission des institutions pour justement attirer leur attention sur ces « *dépassements* » qui enfreignent les statuts du parti. Le conférencier, qui a tenu ainsi à démentir la version de la direction du parti selon laquelle les problèmes ont commencé après la désignation des membres du bureau politique, a dénoncé la volonté de Belkhadem de vouloir diriger en solo le parti. Car, en créant une vingtaine de commissions, « *il voulait diluer la responsabilité* » pour tirer son épingle du jeu. « *Le FLN a toujours été dirigé de manière collégiale* » a-t-il martelé en dénonçant avec véhémence notamment la « *commission des hommes d'affaires alors que le parti a toujours été un parti populaire* ». Cette situation a conduit la direction à échouer dans l'opération de

renouvellement des structures du parti, entamée au lendemain du 9^{ème} congrès, « *Une opération entachée elle aussi de graves irrégularités et c'est pourquoi nous considérons que les bureaux des kasmats et des mouhafadhas sont illégitimes puisque les militants ont été exclus et marginalisés* ». Devant cette grave situation Salah Goudjil n'exclut pas de saisir le président de la République, qui est aussi le président d'honneur du parti. « *Au regard de la présence du parti au sein des institutions politiques du pays, le président sera saisi d'une manière ou d'une autre* » a-t-il précisé. Après avoir souligné un peu auparavant que « *jusqu'à présent on n'a pas saisi le président parce qu'il n'a pas de lien organique avec le parti* ».

Quelle solution à la crise ?

Le mouvement de redressement préconise d'abord le gel de l'opération de renouvellement des structures et l'annulation de toute l'opération et l'organisation dans un délai ne dépassant pas les trois mois d'élections démocratiques où les militants ne seraient pas exclus et marginalisés. Après cette phase Goudjil préconise la tenue d'une conférence nationale qui sera suivie, à l'évidence, d'un congrès extraordinaire.

Salah Goudjil, qui a critiqué Belkhadem pour avoir pris position au nom du parti sur des dossiers politiques lourds, à l'exemple de la révision de la Constitution, a laissé entendre que des cadres du parti veulent rapprocher les points de vue des deux protagonistes dans ce qui semble être « *une médiation* » qui n'a pas donné ses fruits pour le moment. « *Si la situation demeure ainsi ni nous, ni la direction ne seront gagnants* » dira en outre Salah Goudjil, faisant allusion aux prochaines joutes électorales de 2012. En somme, dans cette crise le seul perdant risque d'être le FLN.

K. H.

SIT-IN DES ÉLUS FNA DEVANT L'APN POUR LE RETRAIT DU CODE COMMUNAL

Vers l'arbitrage du Conseil constitutionnel ?

Le Front national algérien a remis, hier, une lettre au président de l'APN, Abdelaziz Ziari, dans laquelle il l'appelle à « *user de ses prérogatives et saisir le Conseil constitutionnel* » dans un ultime recours pour le retrait du projet de loi sur le code communal. C'est ce qui ressort de la conférence de presse animée, hier, par Moussa Touati, à l'issue du rassemblement organisé devant le siège de l'APN. « *En cas de réponse négative* », a-t-il poursuivi, « *le FNA va paralyser les assemblées locales* » dont il assure la gestion depuis les élections communales de 2007. Plus d'une centaine d'élus du FNA, 800 selon les estimations de Moussa Touati, se sont rassemblés, hier, devant le siège de l'APN, pour exiger le retrait du projet de loi de code communal. « *Pour le pouvoir du peuple* », « *nous refusons le bradage des droits de l'élu* », « *nous exigeons le retrait du code communal* », sont autant de slogans brandis par les protestataires, cantonnés par un impressionnant service de sécurité déployé à l'occasion tout autour de l'édifice de la Chambre basse du Parlement.

Donc, les troupes de Moussa Touati qui ont tout de même répondu au mot d'ordre, se sont contentées d'organiser leur rassemblement à la place opposée à l'Assemblée cernées par un cordon humain rigoureux de policiers. Les militants du FNA se sont mis par la suite à scander des appels à l'abrogation de la loi controversée du code communal, notamment après l'arrivée du président du parti sur les lieux. « *Ledit code communal réduit les élus du peuple à leur plus simple expression et les déleste de tout pouvoir de décision et de gestion des collectivités locales* », a affirmé Moussa Touati, lors d'un bref point de presse improvisé sur les lieux du rassemblement au milieu d'une grande foule. Toutefois,



les élus du FNA sont unanimes à rejeter ce nouveau code communal, à l'instar de plusieurs autres formations politiques d'ailleurs.

« *Le nouveau code communal réduit sensiblement le pouvoir des élus du peuple et rétrécit leur marge de manœuvre, faisant des maires de simples figurants sans poids réel dans la gestion des communes* », a expliqué Mehdi Sbaâ, élu de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Djelfa. Benkhelfellah Abdelkrim lui, élu à l'APW d'Alger, estime qu'« *il y a une grande confusion entre les deux concepts du pouvoir et du savoir* ». De son côté, l'élu du FNA à l'APW de Mostaganem, Benheksa Sid Ahmed en l'occurrence, soutient que « *le nouveau code communal porte un grand coup au processus démocratique en Algérie en dépourvoyant les élus, socle de l'exercice démocratique, de leurs prérogatives les plus élémentaires* ».

M. C.

Sous la Plume

La fièvre de la protestation

PAR SADEK BELHOCINE

La fièvre des grèves et des mouvements de protestation gagnent pratiquement tous les secteurs d'activités et même certains partis politiques. Le moment est propice pour revendiquer une augmentation de salaire, ou en plus résumé de meilleures conditions socio-professionnelles. Certaines catégories professionnelles ont eu satisfaction, d'autres font pression sur les pouvoirs publics pour des droits qu'elles estiment légitimes et ont bon espoir que le gouvernement cèdera comme il a cédé pour les autres.

C'est maintenant ou jamais, tel est le sentiment qui domine auprès des travailleurs et des syndicats représentants des secteurs en ébullition. La brèche ouverte n'est pas près de se refermer. Les démonstrations de force de certains secteurs professionnels ont contraint le gouvernement de reculer sur des lois votées par le Parlement, ce qui a encouragé d'autres secteurs d'activité à user de démonstration de force pour obtenir des avantages qu'ils n'ont pu arracher par le dialogue social ou la concertation avec les pouvoirs publics. Que faut-il dire du Pacte économique et social conclu entre le gouvernement et les partenaires sociaux publics et privés

censé apporter la paix sociale. Il a volé en éclats dès les premières secousses et sous la pression des travailleurs, il n'est plus d'actualité. La paix sociale, c'est les travailleurs qui l'assurent.

A défaut d'associer les principaux intéressés à son élaboration, les « *appareils* » qui ont signé ce pacte se trouvent impuissants et désarmés face à cette déferlante qui est nourri par le sentiment d'exclusion des décisions ressentis par les travailleurs qui ont par ailleurs vaguement entendu parler de ce texte qui lie le gouvernement et les partenaires sociaux, dû à une absence flagrante de communication et de sensibilisation des travailleurs autour du contenu du pacte. Le gouvernement et les opérateurs publics et privés se sont contentés du « *devoir* »

accompli », sans en mesurer les conséquences d'un déficit de communication qui pourrait avoir des conséquences graves sur l'activité économiques du pays et la cohésion sociale.

Et nous sommes arrivés là où on devait arriver. Grèves, mouvements de protestation pour un oui ou pour un non, jalonnent désormais le quotidien des citoyens.

S. B.

VISA DV LOTTERY ET IMMIGRATION AUX ETATS-UNIS

Attention aux arnaques

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

De plus en plus de personnes se font arnaquer par des entités, inexistantes réellement, et ayant recours aux sites Internet pour proposer leur assistance aux demandes de visa pour les Etats-Unis. Selon un communiqué de l'ambassade US à Alger, la fraude la plus répandue est celle de la loterie des visas de diversité (DV Lottery). « Il y a eu un foisonnement d'e-mails, de sites Internet et d'affiches publicitaires frauduleux offrant des services de visa », a-t-on expliqué dans ledit document. Dans ce sens, l'ambassade américaine en Algérie a appelé les citoyens algériens à faire preuve de prudence, notamment, a-t-on souligné, lorsqu'ils font appel à des entités privées dans le cadre des demandes de visas américains. Ces entités en question, tient à mettre en garde la représentation diplomatique, « demandent aux destinataires d'envoyer de

l'argent par Western Union à une personne fictive à l'ambassade des Etats-Unis à Londres ». Chose que les services consulaires américains démentent fermement. « Si vous avez reçu cet email, sachez que vous avez été ciblé par des arnaqueurs. Vous ne devez, en aucun cas, envoyer de l'argent à une quelconque adresse pour participer à la loterie DV », avertit-on dans le communiqué. Toujours selon la même source, le Kentucky Consular Center (KCC) du département d'Etat n'envoie pas de notification par email aux gagnants à la loterie. « Les participants à la DV 2012 ne recevront jamais de correspondance contenant des informations sur leur situation, ils recevront plutôt une notification leur demandant de vérifier leur statut à partir du site officiel », a-t-on ajouté. Et d'ajouter : « La seule voie officielle pour avoir des informations sur son propre statut est le site (www.dvlottery.state.gov) ». Les personnes qui souhaitent faire une demande de visa pour les Etats-Unis, affirme-t-on, « doivent être prudentes avant de décider d'envoyer, par email, leurs informations personnelles telles que les numéros de leurs cartes de crédit et comptes ban-



caires ». La seule voie officielle pour participer à la loterie DV, explique-t-on, est de « s'inscrire à partir du site officiel du département d'Etat pendant une période d'inscription bien défini ».

S'agissant des candidats ayant déposé leur candidature pour la DV Lottery, la représentation diplomatique US en Algérie, fait savoir que « ceux qui ont été tirés au sort sont notifiés par le départe-

ment d'Etat américain et des instructions sur la suite de la procédure leur seront fournies ». Par ailleurs, il est souligné dans le même document qu'« aucune autre organisation ou entité privée n'est autorisée par le département d'Etat à informer les gagnants à la loterie ou à leur indiquer la procédure à suivre pour la demande de visa d'immigration ».

M. B.

POUR DÉSAMORCER LA CRISE
À LA SONATRACH

Conclusion d'un accord salarial

Après plusieurs semaines de protestation au niveau des champs pétroliers de Hassi R'mel, l'entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach a décidé de répondre aux exigences et revendications des travailleurs intervenant dans le Sud. En effet, selon un communiqué provenant du secrétariat du syndicat national de Sonatrach, un accord salarial a été conclu, hier, entre les membres syndicaux et la direction générale de l'entreprise.

Cet accord porte sur la satisfaction de l'entreprise des revendications de plus de 25.000 travailleurs dans les champs pétroliers de Hassi R'mel, Rhoud Enous, Haoud El Hamra etc.

Sonatrach répondra favorablement aux revendications suivantes : l'indemnité de travail posté, l'indemnité de nuisance, l'indemnité de zone et de conditions de vie sont augmentés selon un même taux, l'allocation de fin de carrière sera calculée sur le nouveau salaire dont l'augmentation sera annoncé prochainement, l'indemnité de salaire unique à 1.500 DA dont 500 DA pour les femmes au foyer et, enfin, l'indemnité compensatoire/IZCV est étendue au personnel qui fait valoir ses droits de retraite anticipée. Le conseil d'administration de Sonatrach se réunira, mardi prochain, pour entériner les décisions prises afin de rétablir le climat de confiance entre les travailleurs et l'entreprise. Selon le même communiqué, ces indemnités seront versées sur la paie du mois d'avril. Par ailleurs, nous avons appris d'une source crédible que le collectif des travailleurs des régions du Sud ont rejeté, en milieu de journée, l'accord salarial proposé, une journée auparavant, par la direction régionale de l'entreprise nationale des hydrocarbures.

La raison pour laquelle le collectif a rejeté cet accord est, selon des sources, l'ambiguïté contenue dans la réponse de la direction, notamment en ce qui concerne l'alignement des primes sur le nouveau SNMG.

T. O.

ILS RÉCLAMENT L'ABROGATION DE LA LOI 10-01

Les experts comptables ne veulent plus de tutelle

PAR MOKRANE CHEBBINE

Une centaine de professionnels affiliés à l'Ordre national des experts comptables, des commissaires aux comptes et des comptables agréés ont organisé un sit-in hier devant l'Assemblée populaire nationale pour réclamer l'abrogation de la loi 10-01 qui, selon eux, pénalise les professionnels du domaine. Les protestataires déplorent, notamment, « les dispositions contradictoires » contenues dans ladite loi qui régit la profession, qui ne servent ni les professionnels du secteur ni les jeunes stagiaires. « C'est beaucoup plus un code pénal », a estimé M. Djadjaâ, secrétaire général du Conseil national de l'Ordre des experts comptables. Selon les témoignages recueillis sur les lieux du rassemblement, les professionnels n'ont pas été impliqués

dans l'élaboration de la loi 10-01. Pis, les 60 amendements introduits par ce syndicat par écrit n'ont pas été pris en considération par les pouvoirs publics, déplore-t-on.

Notre interlocuteur a indiqué avoir saisi par écrit le président de la République, précisant avec détails les « inconvénients » de ladite loi, mais aucune réponse n'a été communiquée à ce jour, d'où le recours à la rue pour exprimer leur mécontentement. « Nous voulons des lois qui servent l'Etat algérien, pas les étrangers », « Oui à l'autonomie de la profession, non à la tutelle », lit-on entre autres sur des pancartes et des banderoles brandies à l'occasion.

« Les normes internationales veulent que la profession soit autonome et indépendante », nous a expliqué un expert comptable participant à ce sit-in, tout en réitérant que les dispositions contenues dans la loi controversée vont à l'encontre des professionnels du domaine. Un autre

comptable agréé dénonce les « contraintes » formulées par la loi qui entravent l'émergence des jeunes stagiaires dans le domaine, tout en rappelant que la moyenne d'âge des experts comptables, comptables agréés et autres commissaires aux comptes dépasse la cinquantaine. En effet, l'absence d'une relève jeune menace sérieusement la profession et la loi actuelle accentue cette menace.

En attendant une issue favorable à leurs revendications, les experts comptables ne savent plus à quel saint se vouer face à une situation complexe qui menace toute la profession. Le président de l'Ordre des experts comptables, commissaires aux comptes et comptables agréés a été reçu hier par des responsables à l'Assemblée populaire nationale, où il devait déposer la plate-forme de revendications dans la perspective de trouver une solution alternative.

M. C.

LE COLLECTIF DES MÉDECINS RÉSIDENTS EN CONCLAVE

Vers le gel de la grève ?

PAR CHAFIKA KAHLAL

Les médecins résidents grévistes, qui se sont réunis avant-hier avec une commission du ministère de tutelle afin de tenter de trouver des solutions satisfaisantes à leurs revendications, dont le statut particulier, la situation socioprofessionnelle et des problèmes pédagogiques, devraient communiquer leur décision sur le gel ou non de la grève ce week-end, nous a affirmé le docteur Marwane Sid-Ali, l'un des représentants des médecins résidents. Il faut préciser que ce dernier est membre du Collectif autonome des médecins résidents algériens et a fait partie des délégués reçus au ministère.

Contacté hier par le *Midi Libre* il nous dira : « Avant de prendre la décision de maintenir ou de suspendre notre grève illimitée, nous avons d'abord décidé de

consulter tous les médecins résidents algériens sans exception aucune, chose qui devrait prendre un peu de temps bien sûr puisque cela devra passer par un vote démocratique au niveau national ». Selon notre interlocuteur, « la décision devrait être prise au plus tard ce week-end » et ce dans le but de respecter les avis de tous les médecins algériens qui se sont tous mobilisés pour faire entendre leurs voix et arracher leurs droits, malgré la pression de certains responsables des hôpitaux dénoncés par les médecins résidents de partout dans le pays. En attendant cette décision, les médecins résidents algériens vont donc maintenir leur grève, du moins jusqu'au week-end.

Il faut noter que les médecins résidents, avaient entamé leur mouvements de protestations depuis maintenant plusieurs semaines ; sit-in et grèves temporaires

jusqu'à lundi dernier où ils avaient décidé d'entrer en grève illimitée pour mettre plus de pression sur leur tutelle et obtenir gain de cause plus rapidement. Objectif facilement atteint, puisqu'au deuxième jour seulement de leur grève, la tutelle a réagi et a appelé les directeurs d'établissement à une réunion, dont les représentants des médecins résidents ont finalement fait partie. Ils sont arrivés mardi en fin de journée à la décision de mettre en place trois commissions qui se chargeront de revoir la question du statut particulier, réclamé par les médecins résidents, étudier la possibilité de l'abrogation de la loi sur le service civil, l'amélioration des conditions socio-professionnelles et revoir le côté pédagogique pour répondre aux aspirations des résidents, notamment des étudiants en médecine et les futurs diplômés en médecine.

C. K.

OUVERTURE HIER DE LA 19^E CONFÉRENCE DES MINISTRES AFRICAINS DE L'INDUSTRIE

Promouvoir les PME et développer la coopération

Les différents intervenants ont notamment insisté sur la nécessité de développer les PME génératrices de richesses et d'emplois et la coopération à outrance entre l'Union européenne et l'Union africaine sur le plan industriel.

PAR AMAR AOUIMER

« **L'** Afrique a réalisé, au cours des dernières années, ses meilleures performances de croissance depuis des décennies. Des taux de croissance en moyenne de 6 % ont été réalisés durant plusieurs années avant l'apparition de la crise économique et financière internationale » a notamment déclaré dans un message adressé aux participants de la 19^e Conférence des ministres africains de l'industrie (Cami) dont les travaux ont débuté, hier, au Palais des nations (Club des Pins), le président Bouteflika qui a souligné ainsi, des efforts importants déployés par l'Afrique pour relever de multiples défis de développement auxquels elle fait face depuis l'ère coloniale. Il importe, aujourd'hui, à tous les acteurs concernés de renouer, selon les recommandations du chef de l'État, avec cette dynamique dans ce nouveau contexte de sortie de la crise internationale pour « réaliser l'aspiration de nos sociétés, c'est-à-dire un développement accéléré et durable de nos économies ». À côté de perspectives d'ensemble favorables, beaucoup de pays continuent, poursuit le président de la République, à être confrontés à des contraintes économiques complexes qui rendent plus ardues leurs efforts de progrès économique. Abordant les causes profondes et différentes du retard dans le développement de certains pays africains, tels que soulignés dans le programme Nepad, il a notamment précisé que « dans un certain nombre de nos pays, la croissance est encore dépendante des aléas climatiques du fait de la prédominance du secteur de l'agriculture dans leur économie. Dans d'autres pays, la croissance est rythmée par les soubresauts des marchés spéculatifs qui fixent le prix des ressources minières que ces pays exportent au gré d'une demande mon-



diale et de prix internationaux instables et le plus souvent non rémunérateurs ». Les risques climatiques défavorables et les pressions du marché international sont souvent les désavantages qui pénalisent bon nombre de pays du continent noir dans leurs échanges économiques et commerciaux et l'absence d'autosuffisance agricole et alimentaire. Dans cet ordre d'idées, le président a affirmé que « ces facteurs exogènes exposent nos économies, souvent de façon brutale, aux aléas exogènes ou aux retournements de la conjoncture économique internationale ».

Développement impératif des transports maritimes et terrestres

De nombreux pays d'Afrique sont tiraillés par le mal développement et la mauvaise gouvernance, en ce sens que cela se répercute sur le plan économique et de stratégie industrielle. Ainsi, le président a dit que « les résultats de l'Afrique auraient été plus substantiels sans le frein que constitue le manque d'infrastructures dans un grand nombre de pays du continent », ajoutant que « la faiblesse des infrastructures économiques, notamment celles nécessaires à l'industrie et au commerce, que ce soit au niveau de l'énergie, des transports, de la distribution ou des communications, a indéniablement ralenti et bridé la croissance de l'Afrique ». Relatant la situation économique et sociale sous un angle diplomatique-stratégique, il montre que la réduction des disparités économiques entre nos pays et l'accroissement de l'attractivité de nos économies en accélérant leur croissance passent inélucta-

blement par les défis de développement auxquels le continent africain fait face. « Les défis sont à la mesure des objectifs arrêtés par le Sommet du millénaire pour le développement et des mesures que l'Afrique met en œuvre en particulier en faveur de la réduction de la pauvreté, de l'amélioration des conditions de vie et d'une distribution équitable du pouvoir d'achat dans notre continent qui compte plus d'un milliard d'habitants ». Commentant les ravages de la crise mondiale, le président indiquera que « la crise internationale actuelle a durement frappé les pays africains. Après plusieurs années consécutives de croissance vigoureuse de plus de 6 %, la croissance s'est effondrée à moins de 2,5 % dans un continent où la croissance démographique est de 2,3 %... ». Abordant le processus d'industrialisation et sa portée sur le développement économique durable, Bouteflika a souligné que « la crise internationale a éminemment repositionné l'industrie en tant que secteur incontournable du développement économique. La plupart des pays, qu'ils soient développés ou émergents, ont bâti leur stratégie de sortie de crise sur le soutien à l'industrie ».

Promouvoir l'investissement national et étranger

Prônant une industrialisation pragmatique et rapide de l'Afrique, il montre que « cette résurgence de l'industrie ne peut pas surprendre quand on sait que dans nos économies, c'est le secteur industriel qui porte, plus que tout autre secteur, les externalités et les synergies indispensables au développement économique ». Aussi, le transfert de

technologie et de savoir-faire industriel sont primordiaux pour assurer le développement durable. Le président a, ainsi, mis en relief « la primauté de l'industrie dans le développement économique qui peut s'observer dans cette faculté que possède ce secteur d'innover ainsi que de porter et diffuser le progrès technologique ». Le chef de l'État a également mis l'accent sur l'apprentissage et l'accumulation du capital humain, les compétences et le renforcement de l'esprit d'entreprise, ainsi que la prise en charge des aspirations de la jeunesse. Par ailleurs, il a lié le développement industriel à la promotion de l'investissement et la mobilisation de l'épargne nationale et internationale pour le renforcement des capacités industrielles nationales, notamment dans l'exploitation et la transformation des ressources locales et la mise à niveau et la modernisation des entreprises. Mais également l'adoption des normes de qualité dans le management et dans la production tout autant que par la promotion de l'innovation et des ressources humaines. Il parle de la contribution de tous les acteurs, tels que les gouvernements qui abritent, fixent les priorités sociales et fournissent les incitations et l'environnement adéquats, les investissements nationaux qui conduisent la croissance économique et les entreprises étrangères qui acceptent de s'inscrire dans nos stratégies nationales et régionales de développement. Le représentant de l'organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), M. Younkela, a déclaré : « Les dirigeants africains sont unanimes à dire que l'industrialisation de l'Afrique est plus que jamais à l'ordre du jour et, par conséquent, il faut forger notre destinée dans les cinq prochaines années, mais il faudra plus de stabilité politique et de prise en charge des préoccupations des jeunes, sinon c'est Facebook qui devra le faire... d'autant que l'Afrique possède des ressources minières importantes et des matières premières qu'il faudra bien exploiter afin de développer les industries manufacturières ».

A. A.

L'AMBASSADEUR BRITANNIQUE À PROPOS DE LA COOPÉRATION AVEC L'ALGÉRIE

«Les relations bilatérales se portent bien»

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

L'Algérie et la Grande-Bretagne entretiennent d'excellentes relations dans plusieurs volets, a affirmé l'ambassadeur britannique en Algérie, Martyn Roper. S'exprimant à l'ouverture de la première conférence nationale du British Council en Algérie, hier à Alger, M. Roper a réaffirmé que les relations bilatérales entre les deux pays se portent bien. Sans pour autant donner de plus amples détails au sujet des différentes collaborations algéro-britanniques, M. Roper se contentera d'une brève intervention avant de s'éclipser. Il dira qu'en matière de lutte antiterroriste, plusieurs programmes sont menés des deux côtés avec notamment le ministère de la Défense nationale algérienne. « L'expérience » algérienne concernant la lutte antiterroriste, est fortement appréciée par l'Occident et les Britanniques, comme tous les autres, et veulent en tirer profit. Les relations commerciales, a-t-il soutenu, sont très bonnes. Pour

preuve, a-t-il ajouté, « nos échanges bilatéraux ont doublé amplement ces dernières années et beaucoup d'entreprises britanniques se sont installés en Algérie et dans divers secteurs économiques à l'image de l'énergie ».

S'agissant de la coopération en matière de formation et d'enseignement de la langue anglaise, notre interlocuteur, s'est dit « très confiant du travail accompli par le British Council implanté depuis plusieurs années en Algérie ». A l'occasion, il se félicitera de l'acquis obtenu en la matière. « L'apprentissage de la langue anglaise représente un de nos forts créneaux », a-t-il expliqué. Cette première conférence sur l'enseignement de l'anglais « Speak up », qui se déroulera sur deux jours, réunit plus de 150 participants, des experts et spécialistes algériens et internationaux. L'occasion, a-t-on relevé, de « fournir un espace d'échange de connaissance, de partage d'expériences et de réflexion sur les questions clés relatives à l'enseignement de l'anglais ». Cette rencontre permettra, entre autres, de créer des

réseaux et d'établir des liens entre les professionnels en la matière. Après avoir soulevé la question du refus de délivrance de visas d'entrée sur le sol du Royaume uni pour motif d'études ou de séjours linguistiques, auquel sont confrontés bon demandeurs algériens, M. Roper, s'est voulu rassurant. Selon lui, ceux qui se voient refuser le visa pour la Grande-Bretagne, sont pour la plupart des demandeurs ayant déposé en retard. Une réponse qui n'est pas des plus convaincantes, a-t-on constaté, eu égard aux sommes colossales que les jeunes étudiants paient pour réserver leur place dans les écoles anglaises. Son discours purement diplomatique est loin de rassurer tout le monde, surtout qu'il s'est contenté d'être bref sur tous les points soulevés. D'autre part, il a tenu à préciser que son pays est ouvert à toutes les cultures du monde et des avancées ont été faites en termes de délivrance de visas. « Les visas sont délivrés en un temps très court », a-t-il indiqué. Mais encore faut-il d'abord remplir toutes les conditions exigées, sommes-nous tentés de dire.

M. B.

POUR SES VOLS À DESTINATION
D'ALGÉRIE

Tarifs promotionnels chez Aigle Azur

La compagnie Aigle Azur lance des tarifs promotionnels pour l'Algérie à partir de 7 aéroports français, une initiative qui court jusqu'au 30 juin et vise à "démocratiser" la destination Algérie, apprend-on d'un responsable de la Compagnie à Paris, Meziane Idjerouidene. "Cette promotion a pour vocation de démocratiser la destination Algérie et d'inciter à désengorger les pics, la saisonnalité étant un phénomène difficile à gérer, du fait de la mobilisation forte de ressources, d'avions et de personnels", a indiqué à l'APS le vice-président du conseil de surveillance d'Aigle Azur. A titre indicatif, le tarif de Paris a été ramené à 199 euros, à 169 euros à partir de Lyon et à 149 euros depuis Marseille. Pour les départs d'Alger ou des autres villes desservies, le voyageur doit s'acquitter de l'équivalent en dinars, le but étant "d'éviter toute discrimination", a-t-il souligné, relevant qu'en l'espace de cinq ans le tarif moyen d'Aigle Azur "a été divisé par trois". Ces tarifs visent aussi à tendre vers un "lissage" de l'activité de la Compagnie pour qu'elle concerne également d'autres périodes que la haute saison et les fêtes religieuses, a-t-on expliqué. Pour la période estivale, le même responsable a annoncé l'ouverture d'une nouvelle desserte "saisonnière" entre Mulhouse et Bejaia. Outre cette rotation, l'Algérie bénéficie d'une couverture exceptionnelle avec 13 villes desservies au départ de Paris, Lille, Lyon, Marseille, Mulhouse et Toulouse. "A l'occasion de la belle saison, les fréquences des rotations seront renforcées vers l'Algérie sur toutes les lignes avec une offre estimée à 15% de sièges supplémentaires", a-t-il assuré.

APS

UN PROJET DE JUMELAGE A ÉTÉ LANCÉ ENTRE L'ALGÉRIE ET L'UE

L'artisanat au centre des intérêts

Un projet de jumelage entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), portant sur le renforcement de l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel (ANART) et des institutions publiques professionnelles chargées de promouvoir cette activité, a été lancé, hier, à l'occasion d'un séminaire organisé hier à Alger.

PAR INES AMROUDE

Le projet de jumelage, s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord d'association, doté d'un budget 900.000 euros, financé en totalité par l'UE, sera réalisé sur une période de 18 mois en partenariat avec la France et l'Espagne. Les objectifs du jumelage tendent à la consolidation du rôle moteur du secteur de l'artisanat algérien dans la vie économique et social du pays, la création



d'emplois pour les jeunes, le développement durable et équilibré des bassins d'artisanat et la valorisation du métier de l'artisanat. Les créneaux ciblés sont la dinanderie et la bijouterie. La compétence des artisans est appelée à être développée de même que la qualité des ces deux produits de l'artisanat (bijoux et articles de cuivre). Afin d'atteindre ces objectifs, les participants algériens et européens à ce séminaire ont recommandé de réviser,

actualiser et compléter la nomenclature des métiers, renforcer la visibilité de l'artisanat auprès du grand public, établir et diffuser le répertoire national des certifications professionnelles.

Ils ont également insisté sur la définition et l'application de labels pour les bijoux et articles de cuivre algériens, ainsi que l'introduction d'une nouvelle démarche en matière de commercialisation des produits de l'artisa-

nat. A l'ouverture du séminaire, le secrétaire général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, M. Ahmed Kaci Abdellah, a indiqué que "ce jumelage permet la mise en place d'une passerelle de transfert des compétences techniques avec l'UE, représentée par le consortium hispano-français". De son côté, la représentante de la délégation de la Commission européenne en Algérie, Mme Ingrid Schwaiger, a souligné que ce jumelage constitue un "soutien" de l'UE et un "accompagnement" du processus des réformes entamé par l'Algérie. Mme Schwaiger a mis aussi l'accent sur l'importance d'encourager la mise en œuvre et la réalisation d'actions de partenariat euro-méditerranéen qui favorisent, a-t-elle dit, "l'amélioration des qualifications du personnel, le renforcement des capacités dans l'innovation ainsi que le développement de la qualité des organismes de soutien aux entreprises".

Pour sa part, la directrice générale de l'ANART, Mme Fazia Barchiche, a indiqué que cinq entreprises d'artisanat, dans la filière des bijoux et de la dinanderie, seront mises à niveau dans le cadre de cette opération de jumelage. Mme Barchiche a estimé qu'après 18 mois (durée du jumelage), la corporation artisanale algérienne sera préparée pour exporter des produits "compétitifs" et répondant aux normes internationales. I. A.

STATUTS DU FONDS MONÉTAIRE AFRICAIN

Des réserves émises par cinq pays

Cinq pays africains, dont l'Algérie, ont émis des réserves sur les statuts du Fonds monétaire africain, soumis pour adoption aux ministres de l'Economie et des Finances de l'Union africaine lors de la 4e réunion annuelle conjointe de la conférence de l'UA/CEA qui a pris fin tard mardi soir à Addis-Abeba.

Les statuts de ce fonds ont été adoptés par le comité d'experts lors de leur réunion préparatoire, tenue du 24 au 27 mars, malgré les réserves exprimées par les cinq grands contributeurs au financement de l'UA: l'Algérie, la Lybie, le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Egypte. Ces réserves portaient notamment sur les missions, les objectifs et le pouvoir de vote des pays membres. Les ministres et délégués de ces cinq pays ont rejeté ces statuts en demandant d'inclure ce refus dans la déclaration ministérielle de

cette réunion. Ils ont demandé également d'installer un comité d'experts pour réexaminer les statuts de ce fonds avant 2012. Intervenant à ce sujet, le Secrétaire d'Etat au ministère algérien de la Planification et des Statistiques, M. Ali Boukrami a déploré la "façon dont a été présentée l'adoption des statuts" du fonds, en référence au refus des experts de prendre en compte les réserves des experts des pays concernés. «Ce genre de pratiques porte atteinte à la crédibilité des institutions monétaires africaines», a-t-il regretté, rapporte l'APS. Il a souligné le rôle de cette institution pour "améliorer le pouvoir de négociation (des pays africains) au niveau du reste du monde" d'où la nécessité de la bâtir sur des bases solides. «Nous devons prendre toutes les dispositions nécessaires qui concernent notamment la création du Fonds», a-t-il ajouté. Pour l'Algérie, ce

fonds constitue "le prolongement de l'adhésion à long terme du mécanisme d'évaluation par les pairs", a rappelé M. Boukrami, en estimant que cet organisme "doit se distinguer par rapport aux autres conditionnalités internationales et de veiller à la bonne politique économique en Afrique". De son côté, le représentant de l'Egypte a considéré qu'au moins 20 points des statuts du fonds devraient être examinés. Il a cité la question de la répartition des contributions et des droits de vote, en soulignant que si les statuts venaient à être adoptés, cette institution "risque de ne pas fonctionner". "Ces statuts ne sont pas suffisants pour mettre en place une telle institution", a-t-il ajouté. Les représentants de l'Afrique du Sud, de Libye et du Nigeria ont rejoint l'Algérie et l'Egypte en proposant de leur côté de soumettre le dossier à un groupe d'experts de haut niveau pour

examen. Une recommandation qui a été d'ailleurs entérinée par la déclaration ministérielle finale adoptée par les ministres des Finances et de l'Economie de l'UA. Selon les statuts du fonds, cette institution doit promouvoir la stabilité macroéconomique, la croissance économique durable partagée et le développement équitable du continent africain, ainsi que la promotion de la stabilité des taux de change entre les monnaies africaines et leurs convertibilités mutuelles. Ce fonds, qui sera basé à Yaoundé (Cameroun), a également pour mission de promouvoir la coopération monétaire africaine pour réaliser l'intégration.

Le capital autorisé du fonds est de 22,640 milliards de dollars, alors que le capital minimum exigible est moins ou égal à 50% du capital autorisé, soit 11,320 milliards.

R. E.

INVESTISSEMENT HORS HYDROCARBURES EN ALGÉRIE

Les Américains intéressés

Les sociétés américaines manifestent un intérêt grandissant pour l'investissement en Algérie notamment dans des secteurs hors hydrocarbures, a indiqué mardi à Alger le vice-président de la Chambre de commerce américaine en Algérie, M. Karim Al Hosni. «De nombreuses sociétés américaines veulent investir en Algérie dans les énergies renouvelables, l'industrie lourde, l'agriculture, la pêche et l'installation d'entreprises franchisées», a déclaré M. Al Hosni au cours d'une conférence sur "Les investissements américains en Algérie et les perspectives de coopération entre les deux pays", au centre des études stratégiques du quotidien "Ech-chaâb". «De nombreux obstacles entravent encore l'application sur le terrain de ce partenariat», a-t-il cependant relevé. «Les secteurs de l'agriculture et de la pêche jouissent de l'intérêt des investisseurs américains "eu égard aux surfaces agricoles immenses en Algérie et leur proximité des marchés européens", a-t-il ajouté, notant l'intérêt des sociétés américaines pour développer l'aquaculture par le recours à des technologies nouvelles. M. Al Hosni a précisé qu'en dépit de la présence de quelque 100 entreprises américaines activant en Algérie, le secteur de l'agroalimentaire n'est pas investi, précisant, à ce propos, que les représentants d'une des chaînes de restauration

rapide américaines étaient venus en Algérie en 2005 et ont trouvé un marché très important mais des problèmes "tels la cherté du prix du foncier industriel, l'opacité des lois et le système des impôts ont empêché la réalisation du projet".

Plusieurs obstacles continuent, selon lui, de se dresser devant les sociétés américaines et à leur tête, "la langue et l'instabilité de la législation algérienne notamment les lois de finances, l'exonération d'impôts et le transfert de fonds". Beaucoup de sociétés américaines, a-t-il dit, désirent développer le partenariat dans le secteur des énergies renouvelables au regard de leur impact sur la création de postes d'emploi, d'une part et des immenses potentialités de l'Algérie en matière d'énergie solaire. Le secteur de l'énergie notamment (forage et services) et les industries lourdes intéressent également les

sociétés américaines, selon la même source, sachant que les investissements américains en Algérie évalués à 5 milliards de dollars se limitent aux hydrocarbures. Concernant la disposition de la loi de finances complémentaire 2009 régissant l'investissement étranger sur la base de la règle 51/49%, M. Al Hosni a indiqué que les Etats-Unis possédaient des investissements dans 200 pays dans différents secteurs et chacun de ces pays possédait ses propres lois pour préserver son économie, précisant que ceci "ne constitue pas vraiment un obstacle". Il a souligné, à ce propos, que "quand les sociétés américaines investissent elles développent leurs produits et cherchent ensuite un "partenaire", c'est pourquoi "nous souhaitons l'allègement de cette disposition pour augmenter le nombre d'entreprises américaines en Algérie", a-t-il dit. R. E.

SELON UN BILAN DE L'ONS POUR FÉVRIER 2011 Stabilité du rythme annuel de l'inflation

Le rythme d'inflation annuel en février 2011 a atteint 3,7%, enregistrant une stabilité par rapport à janvier ou le taux s'est affiché à 3,8%, selon un bilan de l'Office national des statistiques. En février dernier, l'indice des prix à la consommation a connu une hausse de 0,5%, soit une variation proche de celle relevée le même mois de l'année dernière (+0,6%), relève l'Office national des statistiques (ONS). Cette évolution mensuelle, qui intervient après une relative

stagnation (+0,1%) observée en janvier dernier, traduit les fluctuations des prix des différentes catégories de produits. Les biens alimentaires ont augmenté, en février dernier et par rapport au 1er mois de l'année 2011, de 0,6%, résultat d'un relèvement des prix des produits agricoles frais (+2%), et une légère baisse (0,6%) de ceux des produits industriels, due principalement à la baisse des prix des sucres (-5,9%) et des huiles et graisses (-1,4%). I. A.

COURS DU BRUT

Tendance baissière du prix du pétrole

Les cours du pétrole baissaient légèrement hier en cours d'échanges européens, en raison d'une hausse des stocks pétroliers américains et de la persistance d'inquiétudes liées à la situation en Libye. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai s'échangeait à 114,72 dollars en fin de matinée, en baisse de 44 cents par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance perdait 49 cents à 104,30 dollars. Les prix pliaient sous le poids d'une nette hausse des stocks de brut aux Etats-Unis selon l'Institut du pétrole américain (API) à la veille de la publication du rapport officiel publié par le Département américain de l'Energie (DoE) hier. Selon des analystes le DoE devrait faire état d'une hausse de 1,5 million de barils des stocks américains de brut sur la semaine dernière, tandis que les réserves d'essence auraient chuté de 1,7 million de barils et les produits distillés (dont gazole et fioul de chauffage) de 400.000 barils. "Du fait des événements au Japon et en Libye, le rapport du DoE a été ignoré ces dernières semaines, mais l'attention des investisseurs commence à se détourner de ces événements" et devrait de nouveau se porter sur les stocks américains, commentait l'un d'entre eux. R. E.

TISSEMSILT

Amélioration de la production d'huile d'olive

De gros efforts sont menés cette saison dans la wilaya de Tissemsilt dans la perspective d'améliorer la production de l'huile d'olive qui reste faible dans la région, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA). La création d'huileries dans les communes de Theniet El-Had et Bordj Bounaama, eu égard à la disponibilité de vastes oliveraies, constitue entre autres démarches lancées à cet effet, selon la DSA qui ajoute dans ce sens qu'un investisseur s'apprête à réaliser une huilerie dans la zone d'activités de la commune de Khemisti. Par ailleurs, la direction du secteur a programmé, pour cette saison, plusieurs rencontres de sensibilisation au profit des jeunes sans emplois et fellahs de la région, pour leur faire connaître les mécanismes de soutien accordés par l'État pour développer cette filière et les opportunités d'investissement offertes notamment en matière de réalisation d'huileries. Des rencontres de formation seront organisées et encadrées par des experts de l'institut technique d'arboriculture et de viticulture (Alger), qui expliqueront aux fellahs les modes et les conditions de culture, de stockage et de transformation des olives.

La DSA prévoit une amélioration significative de la production des olives et d'huiles d'olive durant la quinquennat 2010-2014 dans la wilaya, a la faveur du programme de plantation de 15.000 hectares d'oliviers destinés principalement à dix communes au relief montagneux et aux conditions naturelles propices à cette culture. A noter que la wilaya de Tissemsilt a enregistré, à la faveur de l'actuelle saison agricole, une production estimée à 16.760 quintaux d'olives, alors que la production d'huile d'olives a atteint 88.600 litres. Une quantité jugée faible par rapport aux objectifs assignés par la DSA fixés à 185.000 litres.

MEDEA

Absorption du chômage chez les diplômés

Le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) continue d'absorber l'essentiel des offres d'emploi émanant des différents organismes employeurs, tant publics que privés, du centre du pays, selon les responsables chargés du secteur de l'emploi. Le taux de satisfaction des demandes d'emploi oscille entre 40 et 50% de la demande globale enregistrée au niveau des agences d'emploi du centre du pays, au cours de l'année 2010.

Ce taux est appelé à évoluer, durant les prochains mois, à la faveur des nouvelles dispositions introduites par le ministère du travail portant notamment, sur la prolongation de la durée du contrat de travail, qui passera à trois années, au lieu d'une année, ainsi que la révision en hausse de l'indemnité mensuelle octroyée au primo demandeurs d'emploi, fixée à 15.000 DA, contre 12.000 DA auparavant.

La mise en place de ce dispositif a permis de réaliser un nombre "très appréciable" de placements au profit des jeunes primo demandeurs d'emploi, à travers les différentes wilayas du centre du pays, ont estimé les mêmes responsables, précisant que le volume des placements effectués représente, dans certaines régions, plus de la moitié des emplois créés localement au titre des différents dispositifs d'emploi.

APS

TIPASA, STATIONS DE TRAITEMENT ET D'ÉPURATION

Lancement d'une étude sur la récupération des eaux usées

Une étude portant sur la récupération des eaux des Stations de traitement et d'épuration (Step) du Chenoua et de Hadjout vient d'être lancée dans la wilaya de Tipasa, a indiqué le directeur de l'hydraulique, Youcef Gaby.

Cette étude, dont le schéma a déjà été arrêté, prévoit l'adduction des deux stations via un bassin d'une capacité de stockage de 2 millions de m³, et ce en vue de la réutilisation des eaux épurées pour l'irrigation agricoles.

Les deux STEP seront, également, équipées de deux stations de pompage qui vont refouler les eaux épurées vers une canalisation pour être utilisées par les agriculteurs pour l'irrigation d'une superficie de 1.000 ha.

L'étude en question, qui sera achevée avant la fin 2011, a pu être lancée, selon ce responsable, grâce à un reliquat financier du secteur de l'hydraulique.

La récupération des eaux épurées viendra en appoint au programme de développement de l'agriculture irriguée, lancé au niveau des deux périmètres de la wilaya de Tipasa.

Ces deux périmètres concernent la Mitidja Ouest (PIMO) qui couvre les wilayas de Blida et Tipasa sur 18.488 ha, dont 15.600 ha pour Tipasa, et le Sahel algérois Ouest (SAO) sur une superficie de 2.888 ha.

Ces derniers sont irrigués actuellement à partir du barrage de Boukerdane, dont le taux de remplissage suffit à peine aux besoins en AEP des communes du Centre et de l'Ouest.

Depuis le lancement du plan quinquennal, le secteur de l'hydraulique a, en effet, programmé plusieurs opérations de récupération des eaux usées qui se déversaient jusque-là directement en mer dans les 13 communes côtières de la wilaya.

La station du Chenoua, inscrite dans le cadre de la première tranche 2006 et qui a une capacité de traitement de 70.000/équivalents



habitants à l'horizon 2020, prend en charge les rejets domestiques des populations de Sidi Amar, Sidi Moussa, Nador et Tipasa avec un traitement journalier de 10.000 à 15.000 m³/jour d'eaux usées qui feront l'objet d'un recyclage et d'une réutilisation pour l'agriculture, voire même pour le nettoyage de la voirie publique.

La direction de l'hydraulique a, par ailleurs, intégré les complexes touristiques de la ville (Matarés, Corne d'Or et Tipasa village) dans ce schéma directeur d'assainissement afin d'en finir avec les rejets en mer et offrir aux estivants des plages propres.

Le système de collecte et d'épuration des eaux usées, touchant un bassin de population de quatre localités qui seront prises en charge par la Step de Tipasa, a permis la mise en place de plusieurs collecteurs, dont un de 3.770 ml pour Tipasa, un autre de 4.345 ml pour Nador et un troisième de 9.850 ml pour Sidi Moussa.

La réalisation de la Step de Tipasa, programmée en 2006 en même temps que celle de Bou Ismail, actuellement en phase d'étude, viendra en complément au pro-

gramme de récupération des eaux usées lancé dans le cadre du collecteur de Bou Haroun (de 22 km) inscrit en 2003 dans les schémas directeur d'assainissement du littoral de la partie est de la wilaya.

Cette opération qui prévoit la mise en place de plus de 22.000 ml de canalisation, ainsi que la réalisation et l'équipement de 9 stations de relevage, permettra la prise en charge des rejets de 150.000 équivalents/habitants.

La Step de Chenoua, troisième station de la wilaya de Tipasa, vient en appoint à celle de Hadjout, ouverte en 2007 avec une capacité de traitement de 4.000 m³ jour et celle de Koléa (3.500 m³/jour) remise en service en 2004 grâce à une opération de réhabilitation puis d'extension.

La wilaya de Tipasa traite 32.000 m³/jour d'eaux usées grâce à ces trois stations de traitement et d'épuration (STEP) en attendant la réalisation de celle de Bou Ismail qui couvrira la partie sahel est où la concentration urbaine est très importante.

APS

GHARDAIA, RÉSEAU ÉLECTRIFICATION

De nouveaux quartiers et périmètres agricoles raccordés

Trente-quatre nouveaux quartiers et lotissements représentant 481 foyers ainsi que 30 périmètres agricoles, disséminés à travers la wilaya de Ghardaia, ont été raccordés au réseau de distribution d'énergie électrique conventionnelle, a indiqué le directeur de l'énergie et des mines (DEM).

Pour le raccordement de ces nouveaux lotissements et périmètres agricoles, de 48 km de câbles de moyenne et basse tensions (MT et BT) ont été utilisés, a ajouté Fathallah Athmani, précisant que le taux d'électrification dans la wilaya de Ghardaia avoisine les 98,12%.

"Des efforts considérables ont été consentis par l'entreprise Sonelgaz en vue d'améliorer les prestations et fournir aux

abonnés une énergie normative, en rapport avec la demande notamment en périodes de grandes chaleurs", a indiqué ce responsable.

Plus de 120 postes cabines MT-BT ont été réalisés par Sonelgaz dans les grandes agglomérations de la wilaya et 128 postes dans des quartiers de différentes communes, a souligné le directeur, ajoutant que plusieurs postes transformateurs de renforcement des réseaux de distribution sont en cours d'achèvement.

Dans le cadre d'une opération de délocalisation des pylônes et lignes électriques de haute tension, traversant les zones urbanisées et les structures scolaires, notamment dans la vallée du M'Zab, un programme de déplacement de lignes sur un

total de 81 km vient d'être lancé par les pouvoirs publics pour un montant de 224 millions DA, a précisé le DEM.

Plus de 25 km ont été déjà délocalisés et 15,764 km sont en cours d'achèvement, selon M. Athmani.

Evoquant le raccordement au réseau de distribution de Gaz naturel, le DEM a affirmé que plus de 5168 nouveaux foyers, pour la plupart dans des lotissements et quartiers nouvellement créés, ont été raccordés dernièrement, avec la mise en place de 89 km de réseaux de transport et plus de 128 km de réseaux de distribution.

Le taux de raccordement en gaz naturel et propane dans la wilaya de Ghardaia est de 71%, a affirmé M. Athmani.

APS

BOUIRA, CHAMBRE DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS

Plus de 300 nouveaux registres établis en 2010

313 nouveaux registres d'artisanat et des métiers ont été établis en 2010 par la chambre concernée de la wilaya de Bouira.

Par domaines d'activités, ces registres se répartissent à concurrence de 112 pour l'industrie des arts, 180 pour les services et 21 pour l'artisanat de production, a précisé la Chambre de l'artisanat et des métiers, qui a fait état de la radiation de ses registres, durant l'exercice considéré, de quelque 65 artisans.

"L'artisanat connaît, actuellement, un essor certain à travers la wilaya, notamment pour ce qui est de certaines filières, telles que la tapisserie, la poterie, la bijouterie", a indiqué le directeur de cette chambre.

La wilaya de Bouira compte 2.500 artisans répartis sur les trois domaines d'activités du secteur, considéré comme un levier principal du développement du tourisme.

Dans le cadre de son programme d'activité, cette chambre a eu à procéder, durant l'année écoulée, à la mise à jour des registres d'artisans et à recueillir les données statistiques relatives au secteur, avant de les mettre à la disposition de ses différents partenaires, a relevé le même responsable. L'autre axe englobé par ce programme a pour objectif de pro-



mouvoir le commerce du produit traditionnel par la mise à niveau et l'amélioration du rendement des artisans en les faisant bénéficier d'une formation appropriée en matière de création d'entreprises, de commercialisation et de promotion des produits de l'artisanat local menacé de disparition.

Ce programme de travail, visant principalement à protéger ce patrimoine national, selon ses concepteurs, entend, également, oeuvrer à l'ouverture d'espaces pour la vente

des produits de l'artisanat ainsi que l'encouragement des artisans à participer aux marchés publics.

Concernant le volet formation et de mise à niveau, ce programme englobant les détenus des établissements de rééducation, préconise une collaboration étroite entre les différentes chambres d'artisanat, en vue d'un échange fructueux d'expériences, qui participera à une plus large diffusion du produit de l'artisanat. APS

LAGHOUAT, LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

17 PROJETS DE PROXIMITÉ RETENUS



Dix-sept projets de proximité, inscrits au titre du Programme de développement rural intégré, et dont la plupart est destinée à la lutte contre la désertification, sont retenus en 2011 en faveur de la wilaya de Laghouat.

Parmi ces opérations, la plantation de 375 ha d'oliviers, soit l'équivalent de 75.000 plants devant être plantés avant fin mars courant, et qui viendra s'ajouter à l'opération similaire réalisée l'an dernier sur 250 ha (50.000 plants), a indiqué la conser-

vation des forêts. Il est projeté aussi le lancement d'une opération de boisement de 55 ha de ceintures vertes et de fixation du sol sur une superficie de 35 ha, outre la réalisation de 211 km de brise-vent, sachant que ces opérations sont actuellement en phase des procédures administratives précédant le lancement des appels d'offres.

A ces efforts viennent s'ajouter, la plantation de 160 ha en espèces d'arbres adaptées aux régions pastorales, à travers les communes de

Oued Morra, Oued M'zi, El Ghicha et Brida, le boisement de 32 ha en arbres forestiers, et la création de réserves sur 4.240 ha, couvrant six communes. D'autres actions seront menées, dont l'ouverture et l'aménagement de pistes rurales sur près de 51 km à travers plusieurs régions de la wilaya, la réalisation de 33 puits et quatre forages, en plus de la mise en place de 8 points d'eau pour la fixation de la population locale.

Concernant les programmes de préservation de l'eau et du sol dans la région, la conservation des forêts a fait part d'un programme ciblant 79.000 m³, dont les travaux portant sur 12.000 m³ ont été achevés, et la projection de travaux similaires qui porteront sur 3.750 m³ au niveau de quatre communes de la wilaya.

En dépit des efforts de lutte contre le phénomène de désertification, ce phénomène menace encore 75% du territoire de la wilaya, d'où la nécessité d'intensifier les opérations de boisement et de fixation du sol, notamment dans la partie sud de Laghouat, dépourvue de couvert végétal, souligne la conservation des forêts. APS

TEBESSA

7,4 milliards DA pour l'alimentation en eau

Un investissement de 7,4 milliards de dinars a été consacré en 2011 au renforcement et à l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) dans la wilaya de Tébessa, a indiqué la Direction de l'Hydraulique (DHW). Puisé de l'enveloppe globale de 26 milliards de dinars accordée au secteur des Ressources en Eau de cette wilaya, à la faveur du programme quinquennal 2010-2014, ce montant permettra de financer 22 opérations liées, notamment, à la réhabilitation des canalisations et à la réalisation de nouvelles conduites d'AEP, en milieu urbain et en zones rurales, ainsi qu'à la construction de réservoirs. Une enveloppe de 1,27 milliard de dinars a également été dégagée pour la réalisation et l'équipement de forages à travers les communes de la wilaya, pour une profondeur cumulée de l'ordre de 12.000 m, ainsi que pour la construction de nouvelles stations de pompage. Cet investissement est jugé "très opportun" par les services de l'Hydraulique qui ont rappelé que les besoins de la population de la wilaya de Tébessa (plus de 730.000 habitants) sont actuellement couverts à 95% grâce à 140 forages permettant un débit total de 2.218 litres par seconde. Un débit qui risque cependant d'être "insuffisant" d'ici quelques années, au regard de la croissance démographique enregistrée dans cette wilaya.

Filtre à manche antipollution pour la cimenterie

La cimenterie de Tébessa vient d'être dotée d'un filtre à manche antipollution dont le taux de réduction des poussières est estimé à 10 mg par m³ d'air, selon la direction de cette unité relevant de la société des ciments de l'Est. Cet équipement de dernière génération a été acquis pour un coût de l'ordre de 440 millions de dinars, a fait savoir la direction.

BOUMERDES

Saïdal offre un lot de médicaments pour diabétiques

L'Association des diabétiques de Boumerdes vient de recevoir un important lot de médicaments de la part du groupe Saïdal, selon son président. Ce lot sera mis "gracieusement" à la disposition des malades diabétiques, qui sont appelés à se rapprocher du siège de l'association pour s'en procurer.

Campagne de collecte de sang à la Sûreté nationale

La campagne de dons de sang lancée, à travers l'ensemble des structures de la Sûreté nationale de la wilaya de Boumerdes, rencontre un franc succès auprès des éléments de ce corps de sécurité, qui sont nombreux à faire don de leur sang, a assuré la direction de Sûreté de wilaya. Cette seconde opération du genre, organisée en collaboration avec les services locaux de la santé "vise à la diffusion de l'esprit de solidarité chez les éléments de la sûreté nationale, tout en démontrant l'importance de cet acte dans la sauvegarde de la vie humaine et l'assistance des malades", a précisé la même direction, en signalant sa poursuite jusqu'au 30 mars courant.

AIN TEMOUCHENT

Formation continue pour les praticiens de l'hôpital

Plusieurs conventions portant sur diverses interventions chirurgicales, ont été signées entre l'Établissement hospitalier (EH) "Dr Benzerdjeb" d'Aïn Temouchent et des établissements de santé nationaux, a annoncé son directeur général. Ces conventions visent la formation continue des praticiens et spécialistes de l'EH et le rapprochement de chirurgiens de renom des malades de la wilaya et de la région, souligné Assi Kouider, en marge d'une intervention de laryngectomie totale sur un patient de 60 ans. Dans ce cadre, l'EH a signé des conventions avec notamment les CHU de Blida (chirurgie cardiaque) et Douéra (traumatologie), APS

BAHREÏN

Onze députés chiites démissionnent

Le Parlement de Bahreïn a accepté mardi dernier la démission de 11 députés de l'opposition chiite, présentée en février pour dénoncer la violence contre les manifestants réclamant des réformes. Selon l'agence officielle Bna, "le Parlement a accepté à l'unanimité la démission de 11 des 18 députés du bloc d'Al-Wifaq", le principal groupe de l'opposition chiite selon le journal L'express qui rapporte l'information. Le Parlement, qui compte 40 élus au total, a décidé de reporter son vote sur la démission des sept autres députés du groupe. Le bloc d'Al-Wifaq avait suspendu sa participation au Parlement le 15 février pour protester contre les violences policières contre des manifestants. Les 18 députés d'Al-Wifaq ont ensuite présenté leur démission en bloc le 27 février alors que le bilan victimes de la violence policière eut atteint 7 tués. Les autorités bahreïniennes ont décrété l'état d'urgence et violemment réprimé les manifestants à majorité chiites qui campaient dans le centre de Manama pour réclamer des réformes dans ce petit royaume gouverné par une dynastie sunnite. Bahreïn a reçu le soutien des autres pays du Golfe qui ont dépêché vers Manama des soldats saoudiens et émiratis. Les 11 députés démissionnaires perdent ainsi leur immunité parlementaire, ce qui pourrait les exposer à d'éventuelles poursuites judiciaires. Les autorités maintiennent le secret sur la procédure en cours contre des militants de l'opposition incarcérés. Six opposants arrêtés le 17 mars étaient "en contact avec des Etats étrangers" et avaient appelé "à la chute du régime", selon un communiqué officiel. Le procureur général militaire, le colonel Youssef Foulaïf, a ordonné un black-out total sur l'interrogatoire en cours de ces dirigeants de l'opposition. Le gouvernement a dénoncé le soutien apporté par le Hezbollah et les autorités iraniennes au mouvement de protestation.

BIRMANIE

La junte dissoute

La junte au pouvoir en Birmanie, le Conseil d'Etat pour la paix et le développement (SPDC), a été officiellement dissoute après l'intronisation d'un nouveau président, a annoncé hier la télévision d'Etat. La junte birmane a été dissoute Le président Thein Sein a été intronisé, ainsi que son nouveau gouvernement, devant le Parlement mercredi. "Dès lors que le nouveau cabinet a pris ses fonctions, le SPDC a été officiellement dissous", a indiqué la télévision gouvernementale, en citant un ordre signé du généralissime Than Shwe, homme fort de la junte depuis 1992, qui semble désormais avoir passé la main.

JAPON

France et Etats-Unis au chevet de la centrale de Fukushima

Les autorités japonaises ont fait état hier d'un niveau de radioactivité plus de 3.000 fois supérieur à la limite autorisée dans l'eau de mer au large de la centrale nucléaire accidentée de Fukushima-Daiichi. La France et les Etats-Unis vont aider le Japon à contenir la radioactivité et à maîtriser la situation dans cette centrale, laquelle a ajouté une catastrophe de plus au séisme et au tsunami du 11 mars, qui ont fait 27.500 morts ou disparus. L'aide extérieure apparaît d'autant plus utile qu'hier, le gouvernement japonais reconnaissait ne pas être du tout en mesure de dire quand la situation sera maîtrisée à la centrale. Le Premier ministre japonais Naoto Kan a eu hier une conversation téléphonique avec le président américain Barack Obama, et les deux hommes ont estimé qu'une coopération étroite entre leurs deux pays était capitale pour gérer la situation à Fukushima, rapporte l'agence de presse japonaise Jiji. Le département américain de l'Energie envisage d'envoyer au Japon des robots qui pourraient aller au plus près des coeurs des réacteurs et des piscines de combustible usé. Obama a promis en outre une aide aux populations sinistrées, à la fois à court terme et sur le long terme. Le président français Nicolas Sarkozy, qui dirige le G20 et le G8, compte se rendre à Tokyo jeudi. Il sera le premier dirigeant étranger en visite au Japon depuis la catastrophe. La France a dépêché d'ores et déjà au Japon deux experts - l'un du groupe nucléaire Areva et l'autre du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) - pour venir en aide à l'exploitant de la centrale, Tepco, vivement critiqué pour sa gestion de la crise.

CÔTE D'IVOIRE

Gbagbo appelle à un cessez-le-feu

Quatre mois après le début de la crise post-électorale qui divise la Côte d'Ivoire, les forces d'Alassane Ouattara sont nettement passées à l'action lundi et mardi. Les combattants du président élu le 28 novembre et reconnu par la communauté internationale ont ainsi pris mardi le contrôle de trois importantes villes, selon des sources concordantes rapporte le journal Le Figaro.

À la mi-journée, les Forces républicaines - nouvelle appellation des forces pro-Ouattara - circulaient à bord de 4x4 à travers la ville de Duékoué, carrefour stratégique de l'Ouest. Duékoué conduit notamment à San Pedro, plus grand port d'exportation de cacao au monde. On n'entendait pas de tirs, mais des maisons en feu et des impacts d'obus et de balles témoignaient de la violence des affrontements entre le camp Ouattara et les forces armées de Laurent Gbagbo. Un hélicoptère de la Mission de l'ONU en Côte d'Ivoire (Onuci) y aurait même essuyé lundi des tirs avec une «mitrailleuse lourde» de la part des forces pro-Ouattara, selon l'Onuci. Mais les Forces républicaines ont démenti toute implication. Depuis ces trois fronts, les forces d'Alassane Ouattara convergent donc vers le sud de la Côte d'Ivoire et Abidjan, menaçant plus que jamais le régime Gbagbo. Celui-ci a réagi mardi en appelant à un «cessez-le-feu immédiat» et à une «ouverture du dialogue» avec son rival. «Faute de quoi, nous utiliserons notre droit légitime de défense», a averti le porte-parole de Gbagbo. Il a par ailleurs accusé les forces pro-Ouattara de commettre des exactions lors de leur progression. «Ils tuent, volent, violent et pillent la population. Il y a près d'une dizaine de



morts, dont certains brûlés vifs ou égorés, sur le front ouest notamment», a-t-il affirmé. Ces accusations n'ont pas pu être confirmées de source indépendante.

Dans la capitale économique ce sont les forces loyales au président sortant qui sont accusées par l'Onuci d'avoir «tiré sur des civils innocents» lundi dans le quartier de Williamsville, «faisant une dizaine de morts». En outre, dans le quartier de la Riviera, «un groupe de jeunes pro-Gbagbo» ont imposé à un jeune homme le supplice du pneu, consistant à enflammer un pneu placé autour de son cou. Un autre groupe a sauvagement agressé deux fonctionnaires de l'Onuci «qui vauquaient à leurs occupations», a affirmé la force onusienne.

Paris souhaite une résolution de l'ONU

«Au vu de l'accroissement des cas de violations des droits de l'Homme et de ces pratiques barbares, l'on est fondé à s'interroger sur le contrôle du président Gbagbo sur ses forces et ses partisans», s'inquiète un communiqué de l'Onuci. Pour tenter de calmer la situation, la France a de nouveau

souhaité mardi «l'adoption rapide» d'une résolution de l'ONU interdisant l'utilisation d'armes lourdes en Côte d'Ivoire, surtout à Abidjan. Paris a également estimé que l'Onuci doit exercer son mandat «avec toute la fermeté requise».

Maintenant que le camp du président retranché depuis quatre mois dans un hôtel d'Abidjan a clairement choisi l'option militaire, le pays n'a jamais été aussi près de basculer dans la guerre civile. La crise post-électorale a déjà fait plus de 460 morts, selon l'ONU. Près d'un million de personnes ont par ailleurs été déplacées. La voie des armes fait suite à l'échec de tous les efforts diplomatiques tentés jusqu'à présent pour résoudre pacifiquement la crise née du scrutin présidentiel du 28 novembre. «Toutes les voies pacifiques pour amener Laurent Gbagbo à reconnaître sa défaite sont épuisées», ont ainsi affirmé mardi dans un communiqué Alassane Ouattara et ses alliés du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), notamment l'ancien président Henri Konan Bédié et l'ex-rébellion des Forces nouvelles (FN).

RI/ Le Figaro

LE GOUVERNEMENT SYRIEN A DÉMISSIONNÉ

Le Premier ministre reconduit

Le gouvernement syrien, dirigé depuis 2003 par le Premier ministre Mohammad Naji Otri a présenté, mardi 29 mars, sa démission au chef de l'Etat, Bachar al-Assad, qui l'a acceptée, a annoncé la télévision publique. Un nouveau cabinet doit être mis en place dans les vingt-quatre heures, selon un haut responsable à Damas mais avec un Premier ministre reconduit.

Cette mesure intervient alors que le régime est confronté à une contestation sans précédent, dans le sillage des révoltes qui secouent le Monde arabe. Selon un haut responsable syrien s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, Bachar al-Assad devait s'adresser hier à la nation. Il s'agirait de la première intervention publique du chef de l'Etat depuis le début des manifestations dans le pays, le 15 mars.

Il devait annoncer une série de mesures censées libéraliser le régime en place

depuis près de cinq décennies, notamment l'abolition de l'état d'urgence qui prive les citoyens de la majorité des libertés publiques. Face au mouvement de contestation, le régime a organisé mardi les plus importantes manifestations depuis l'arrivée au pouvoir de Bachar al-Assad, en 2000. Forêts de drapeaux syriens, des multitudes de portraits du président Assad, des milliers de personnes ont convergé à pied ou en bus vers la place des Sept-Fontaines, à Damas, face à l'imposant bâtiment de la banque centrale, où a été tendu un immense portrait du chef de l'Etat. "Par notre sang, par notre âme, nous nous sacrifierons pour toi Bachar", "Dieu, Syrie, Bachar et c'est tout" "Un, Un, Un, le peuple syrien est un", scandaient les manifestants. De son côté, via Facebook, le mouvement de contestation a appelé à des sit-in vendredi à travers le pays à la mémoire des "martyrs" et pour

appuyer les revendications en faveur de la démocratie. "Vendredi des martyrs". Dans tous les gouvernorats, toutes les mosquées, toutes les places. Un sit-in toute la nuit jusqu'à ce que nos demandes soient satisfaites, affirme un appel posté sur Facebook par le groupe Syrian Revolution 2011. "Vendredi des martyrs". Par respect pour nos martyrs de Deraa et de Lattaquié, soyez prêts ô peuple en révolte", écrit-il encore. "Nous ne céderons pas. La victoire ou la mort."

Selon des organisations des droits de l'Homme, environ 130 personnes ont été tuées lors des protestations, notamment à Deraa, épicentre de la révolte, à 100 kilomètres au sud de Damas. Le bilan officiel est d'une trentaine de morts. Au moins 15 personnes ont été tuées dans des affrontements dimanche dans la ville portuaire de Lattaquié.

RI : Source Le Monde

FOOTBALL- LIGUE 1 (18E JOURNÉE)

Le leader veut creuser son écart

Lire page 12



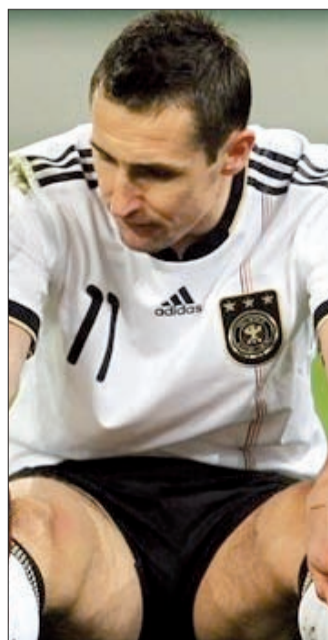
FOOTBALL- CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 2 (19^E JOURNÉE)

SOMMETS À KOUBA ET MOSTAGANEM

Lire page 13

EURO-2012

**L'ITALIE GAGNE
TRANQUILLEMENT
EN UKRAINE**



**L'ALLEMAGNE SE
FAIT SURPRENDRE
PAR
L'AUSTRALIE**

Lire en page 14

Lire en page 14

FOOTBALL- LIGUE 1 (18^E JOURNÉE)

Le leader veut creuser son écart

L'ASO Chlef, qui a conforté sa position de leader du championnat national ligue 1, grâce à sa large victoire mardi, de 3 buts à 1 face à l'USM Harrach, aura une belle opportunité demain à domicile, en accueillant l'USM Blida pour creuser l'écart un peu plus sur son poursuivant immédiat, l'Entente de Sétif au repos forcé en raison de sa participation au match retour de la Ligue des champions africains à l'ASFA Yennega.

PAR MOURAD SALHI

La 18^e journée, prévue demain vendredi et samedi, sera amputée de 3 belles affiches : MC Oran - MC Alger, ES Sétif - JSM Béjaïa et CR Belouizdad - JS Kabylie en raison de la participation de trois clubs algériens aux différentes compétitions continentales.

La formation de Meziane Ighil qui caracole en tête avec sept longueurs d'avance sur son concurrent, l'ES Sétif, mais avec un match en moins, essayera demain en fin d'après-midi de remporter encore les trois points de la victoire sur ses bases devant une formation de Blida mal en point, et qui reste sur une amère défaite concédée à domicile face à la lanterne rouge, le CA BB Areridj. La formation de la ville des Roses, qui tente de quitter carrément la zone de turbulences, sera soumise cette fois-ci à un test très dur à l'extérieur. Vainqueur du match aller sur le score de deux buts à zéro, l'ASO Chlef ne compte pas laisser filer facilement ses points sur son tapis vert sur lequel il n'a jamais perdu un point. Sur les cinq rencontres disputées entre

Publicite

les deux formations, les camarades de l'actuel buteur de champion, Hillal Soudani, ont remporté quatre, contre une seule pour les coéquipiers de Loune Gouaoui. Depuis le début de cette compétition avec sa nouvelle version du professionnalisme, l'USMB n'a jamais



réussi une sortie à l'extérieur, mais elle a pu à quand même à revenir maintes reprises avec un précieux point. Devant les Chéliens la tâche ne sera pas aussi facile pour les Blidéens, les poulains de Meziane Ighil comptent bien continuer sur leur lancée en remportant ce derby contre cette équipe qui occupe le bas du tableau. Tout porte à croire en tout cas, que les visiteurs laisseront encore des plumes au stade Boumezzag.

Renard à la recherche de sa première victoire

De son côté, l'USM Alger, de l'entraîneur Français Hervé Renard scotché dans le ventre mou du classement général reste à la recherche de son premier succès sous la conduite de son nouveau coach expulsé, signalons-le, mardi lors du match face au MC Saïda. La venue du WA Tlemcen, tenu en échec sur ses bases lors de la précédente journée par l'entente de Sétif constitue également une belle occasion pour les Rouge et Noir afin de renouer avec la victoire et se relancer dans la course pour les trois

premières places ce qui lui permettra de jouer l'une des compétitions continentales.

Trois autres rencontres de la 18^e journée auront lieu samedi, au stade de 19 Mai d'Annaba, une belle affiche est attendue entre les Usmistes d'Annaba et d'El Harrach. Le rendez-vous de Bône mettra aux pri-

ces deux équipes dans le besoin de rachat après leur revers mardi. Ceux qui ont peut-être le plus besoin de points sont les Tuniques rouges qui occupent la 11^e place avec 17 points, et qui veulent s'éloigner définitivement de la zone des turbulences. L'USM Harrach de son côté, tentera de

revenir au moins avec un nul pour garder le contact avec le peloton de la tête. Sur les cinq dernières rencontres entre les deux équipes, les Harrachis ont remporté trois matchs contre une pour les Annabis, et un match nul au stade 19-Mai. Le CABBA, la lanterne rouge avec 14 points seulement, qui s'est donné un peu d'air lors de la précédente journée en battant à Médéa l'USM Blida, compte rester sur cette dynamique en recevant sur son stade fétiche le nouveau promu, le MC Saïda à huit clos. Tenu en échec à domicile par l'USM Alger, le Mouloudia de Saïda tentera samedi de vaincre les Bordjis pour retrouver sa place d'antan. Pour ce qui concerne les locaux, un succès devant les hommes de Rouibah, leur permettrait d'améliorer leur classement. Au stade d'El Khroub, l'ASK de Zoheir Djeloul qui occupe la 14^e place avec 16 points accueillera le MC El Eulma contraints au nul mardi par le CR Belouizdad. Le club des Hauts-Plateaux n'aura pas la tâche facile devant cette équipe d'El Khroub qui joue sa survie en Ligue 1.

M. S.

Programme des rencontres

Vendredi 18h :
Chlef : ASO Chlef - USM Blida
Alger (Bologhine) : USM Alger - WA Tlemcen
Samedi 14h30 :
Bordj Bou Arreridj : CABB Arreridj - MC Saïda (huis clos)
Annaba : USM Annaba - USM El-Harrach
El-Khroub : AS Khroub - MC El-Eulma
MC Oran - MC Alger reporté
ES Sétif - JSM Béjaïa reporté
CR Belouizdad - JS Kabylie reporté.

Basketball messieurs Coupe d'Algérie 1/16^{es} de finale

Programme des rencontres

Programme des rencontres comptant pour les 1/16^e de finale de la Coupe d'Algérie de basketball prévues, jeudi, vendredi et samedi:

Aujourd'hui :
Boumerdes : OMS Miliana - US Sétif (14h:00)
Boumerdes : WA Boufarik - IRBB Areridj (16h00)
demain à 15h :
M'sila : USM Alger - CS Constantine
B B Areridj : CSM Constantine - GS Pétroliers
El-Eulma : AU Annaba - USM Blida
Arzew : MC Saïda - USMM Hadjout
Rais Hamidou : CRB Témouchent - AB Skikda
Dar Beïda : OM Bel Abbes - MT Sétif
Dar Beïda : AS Hamma - NA Hussein - Dey (17h00)
M'Sila : ASPTT Alger - O.Batna
Samedi 2 avril :
Tipasa : CRB Dar Beïda - WS Miliana (14h00)
Tipasa : NB Staoueli - MS Cherrhell (16h00)
Biskra : ARBEE A Centre - CB Hassi Messaoud (15h00)
Biskra : MOO Ouargla - RAMA Alger (17h00)

Volley ball Championnat national 1 (messieurs 17^e j)

Programme des rencontres

Rencontres comptant pour la 17^e journée du championnat national de volleyball prévues vendredi à 16h :

Annaba : Hamra Annaba - O.El-Kseur
Médéa : O. Médéa - ES Sétif
Bethioua : ES Béthioua - GS Pétroliers
Chlef : PO Chlef - USM Blida
Bejaïa : MB Bejaïa - NRBB Areridj

Classement	Pts	J
1. NRBB Areridj	31	16
- GS Pétroliers	31	16
3. MB Bejaïa	27	16
4. ES Bethioua	24	16
5. USM Blida	23	16
- ES Sétif	23	16
7. O.El-Kseur	22	16
8. O.Médéa	21	16
9. PO Chlef	20	16
10. Hamra Annaba	17	16

Handball - Championnat national D1 messieurs (2^e j-2^e phase)

Rencontres de la 2^e journée du Championnat national de hand-ball (2^e phase - messieurs), des poules play off et down, prévues vendredi à 15h30.

Play off
B B Areridj - CRBB Areridj - MC Saïda
Boufarik - GS Boufarik - GS Pétroliers
El Biar - HBC El Biar - O El Oued
Skikda - JSE Skikda - CRB Baraki

Classement	Pts
1. GS Pétroliers	14
2. JSE Skikda	10
3. HBC El-Biar	9
- MC Saïda	9
5. CRBB Areridj	4
- GS Boufarik	4
7. O.El-Oued	3
- CRB Baraki	3

Play down
A Chelghoum Laid - C Chelghoum Laid - TR Sétif
A El Harrouch - R El Arrouch - TRB Bab el oued
A Barika - AB Barika - CRBEE Alger-Centre
A Ain Touta - ES Ain Touta - JS Kabylie

Classement	Pts
1. TR Sétif	12
- TRB BEO	12
3. AB Barika	11
4. ES Ain-Touta	10
5. CRBEE A.Centre	4
6. C.Ch.Laid	3
7. R. El-Harrouche	2
8. JS Kabylie	0

FOOTBALL- CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 2 (19^E JOURNÉE)

Sommets à Kouba et Mostaganem



Deux chocs au sommet domineront la 19^e journée du Championnat professionnel de Ligue 2 de football prévue demain et mettront aux prises, à Kouba et Mostaganem, les équipes du groupe de tête. Au stade Benhaddad de Kouba, le leader de la compétition, le CS Constantine (34 pts), sera en péril face aux locaux du RCK (3^e - 28 pts) avides de rachat après leur défaite face à l'OM.

Les camarades de l'attaquant Brinis, livreront un match à six points devant une équipe constantinoise, privée de son attaquant Hamza Yacéf (suspendu) et qui n'a récolté qu'un petit point lors de ses deux dernières sorties. L'autre sommet de cette journée aura pour théâtre le stade de Mostaganem, entre l'ESM (2^e) et le NA Hussein-Dey (3^e). Les locaux revenus en force depuis l'entame de la phase retour et qui restent sur une belle victoire acquise à Biskra, veulent continuer sur leur lancée et conforter leur place de dauphin, alors que les "Sang et Or" qui alternent le bon et le moins bon, espèrent décrocher au moins le nul,

pour pouvoir rester dans le sillage du peloton de tête. L'USM Bel-Abbes et le CA Batna qui se partagent la 3^e place avec le duo RCK-NAHD, espèrent lors de leurs derbies, réaliser une bonne affaire lors de cette journée, et empêcher les trois points de la victoire à domicile face respectivement au CR Témouchent (16^e) et l'US Biskra (9^e). Pour la formation de la Mekerra, la victoire semble être à sa portée devant une équipe du CRT qui lutte désespérément pour sauver sa tête, contrairement au club des Aurès appelé à livrer un difficile derby devant celui des Zibans, encore traumatisé par sa

défaite à domicile devant l'ES Mostaganem. Un autre derby qui s'annonce indécis opposera l'AB Merouana (14^e - 20 pts) au MSP Batna (9^e - 24 pts). Les locaux visiblement menacés par le purgatoire n'auront d'autre alternative que de

gagner pour s'extirper un tant soit peu de la zone de turbulence, qui menace également la formation batnéenne en nette perte de vitesse comme le confirme sa défaite devant le CR Témouchent (0-2) il y a quinze jours. L'ASM Oran (8^e - 25 pts) n'a pas encore abdiqué pour la course à l'accession. En dépit de ses résultats en dents de scie, l'équipe drivée par le Français Durin compte rebondir à nouveau face à la JSM Skikda (11^e - 22 pts), très fébrile loin de ses bases et qui aura à effectuer un très long déplacement. Les deux derniers matchs de la 19^e journée: MOC-PAC et SAM-O.M, concernent plutôt des équipes du bas du tableau, bien que l'O.Médéa est beaucoup mieux classé. Le MOC (14^e - 20 pts), ne sait plus à quel saint se vouer. Incapables de stopper l'hémorragie, les Constantinois vont tout droit vers le palier inférieur, raison pour laquelle ils joueront face au Paradou AC (11^e - 22 pts) leurs derniers atouts. Le SA Mohammadia (13^e - 21 pts) est également en danger. Contre l'O.Médéa (7^e - 26 pts), il devra impérativement s'imposer sous peine de s'enfoncer davantage.

Programme

Bel-Abbès : USM Bel Abbès - CR Témouchent
Merouana : AB Merouana - MSP Batna
Batna : CA Batna - US Biskra
Mostaganem : ES Mostaganem - NA Hussein Dey
Oran : ASM Oran - JSM Skikda
Constantine : MO Constantine - Paradou AC
Mohammadia : SA Mohammadia - O Médéa
Kouba : RC Kouba - CS Constantine

Gerets supervise les joueurs locaux face au Botswana

Le sélectionneur du Maroc, le Belge Eric Gerets, mettra à profit la rencontre amicale, d'hier à Marrakech face au Botswana, pour "superviser les joueurs locaux" qui composeront l'effectif des Lions de l'Atlas, indique mardi la presse sportive marocaine. Cernach servirait au coach marocain de perfectionner son équipe notamment les joueurs locaux, indique le journal "Essabah", ajoutant que Gerets aura ainsi l'occasion de voir de plus près les joueurs évoluant dans le championnat marocain. Cette confrontation est la seule rencontre de préparation prévue dans le programme établi par la Fédération royale marocaine de football (FRMF), avant le match retour face à l'Algérie, début juin au Maroc, pour le compte de la

4^e journée du groupe D de qualification à la prochaine coupe d'Afrique des nations (CAN-2012). Par ailleurs, la FRMF n'a pas encore tranché officiellement la question sur le stade qui abritera la rencontre face à l'Algérie sachant que le sélectionneur marocain avait formulé le vœu de recevoir "Les Verts" au stade Mohammed V de Casablanca, pouvant accueillir jusqu'à 80.000 spectateurs pour

encourager "Les Lions de l'Atlas". Le conseil de la ville de Casablanca avait annoncé au début du mois qu'il allait rénover les infrastructures d'accueil du stade du Complexe Mohammed V dans l'optique de recevoir le match retour Maroc-Algérie, rappelle-t-on. Le directeur du stade, Farid El Mir avait reçu au début mars la visite d'Eric Gerets pour s'enquérir de l'état de la pelouse la trouvant en "excellent état". D'autre part, la date exacte de la rencontre n'a pas encore été fixée, ajoute-t-on de même source, précisant que la Confédération africaine de football (CAF) a prévu le déroulement du match entre le 3 et le 5 juin prochain en laissant le choix au pays d'accueil d'arrêter lui-même le jour. L'Algérie avait battu dimanche soir à Annaba le Maroc (1-0) pour le compte de la troisième journée de qualification à la CAN-2012, organisée conjointement au Gabon et en Guinée Equatoriale. A l'issue de la troisième journée des qualifications disputée les 26 et 27 mars, les quatre équipes qui composent le groupe D à savoir l'Algérie, le Maroc, Centrafrique et la Tanzanie comptent 4 points chacune. APS

Brahimi retourne à l'infirmierie

Eloigné des terrains ces trois dernières semaines en raison d'une déchirure à la cuisse gauche, l'Algérien Yacine Brahimi avait pu reprendre l'entraînement collectif avec le Stade Rennais mardi passé. Mais le milieu Rennais de 21 ans a rechuté hier matin. Il s'est fait une déchirure aux ischio-jambiers gauches. Son indisponibilité est estimée à trois semaines. Le milieu de terrain algérien a contracté début mars une déchirure à la cuisse lors de la victoire de son équipe face à Montpellier (1-0), en match comptant pour 26^e journée du Championnat de France de Ligue 1. Yacine Brahimi a été contraint de quitter ses coéquipiers avant la fin de la rencontre, pour cause de douleurs. APS

www.lg.com/dz

SOYEZ L'EXPERT DE CHAQUE SITUATION

Il arrive, il est «bourré» de technologies et il sera unique par...Son Prix!!!

Le Smart Phone*

LG OPTIMUS ONE

—Google—

*Plus de 150 000 Applications Gratuites!!!

Pour toute information Appelez le 021 36 54 54 Centre d'Information Clientèle

* Disponible Exclusivement dans les magasins LG

Diarra, l'échappée belle de la sentinelle



Alou Diarra, qui a retrouvé mardi son brassard en équipe de France en amical contre la Croatie (0-0), a livré une performance de haut niveau qui lui donne raison de "se sentir dans la peau d'un capitaine" et l'éloigne provisoirement d'un quotidien moins riant à Bordeaux. "Je me sens dans la peau d'un capitaine", avait fermement assuré lundi le récupérateur de 29 ans, évacuant toute idée de "déception" de n'avoir pas joué trois jours plus tôt contre le Luxembourg, le sélectionneur ayant repensé son milieu pour contourner le bloc d'une équipe regroupée. Mais alors que Laurent Blanc continue régulièrement d'annoncer publiquement qu'il cherche toujours son homme-lige, le Girondin, malgré les heures sombres qu'il traverse dans un club qui a de grandes chances de ne plus être le sien la saison prochaine, a frappé un grand coup contre les Croates. Alors qu'il avait les techniciens Modric et Kranjcar dans sa zone, la "sentinelle" du milieu de terrain ne s'est pas cachée, attirant à lui tous les ballons chauds. Toujours bien placé, il a ratissé un nombre impressionnant de ballons et coupé sans cesse les trajectoires, soulageant ainsi ses partenaires, même s'il a aussi finalement été averti (69). Lui qui n'a jamais caché qu'il goûte tout particulièrement le combat a d'abord dû se régaler tant le match a été heurté, avant d'être moins sollicité après le repos. Mais contrairement à sa réputation, le récupérateur affamé, dont l'entente avec Matuidi mériterait d'être revue, ne s'est pas contenté des tâches indignes pour briller. Rampe de lancement En effet, il n'a pas hésité à s'emparer par moments du jeu et à servir également de rampe de lancement pour les joueurs offensifs. Et à la 59e minute, sa tête sur corner aurait même pu décanter un match stérile. Déjà excellent en octobre contre la Roumanie, le capitaine le plus capé de Blanc fête donc en fanfare ce 5e brassard depuis septembre. Plus tôt dans le stage des Bleus, l'un des "chouchous" de Blanc, qui l'a entraîné à Bordeaux, ne s'était déjà pas défilé en expliquant qu'il solliciterait une discussion avec Ribéry et Evra, de retour après la suspension qui les avait visés pour leur implication dans le désastreux Mondial-2010. "Ils ont fait les efforts pour s'acclimater à ce groupe, à cette ambiance", a-t-il certifié après avoir également déclaré qu'ils n'avaient "pas volé leur sélection". Appelé pour la 32e fois en Bleu, lui non plus n'a pas démerité! Pourtant, il jouait gros et sa saison avec Bordeaux aurait pu le fragiliser. En octobre, il avait ainsi été suspendu six matches pour avoir bousculé un arbitre à Auxerre, un geste qui ne lui ressemble pas, et il n'avait pu retrouver le terrain que le 17 novembre en Angleterre puisque Blanc lui avait maintenu sa confiance. Cela lui avait valu de perdre sa place de titulaire et il avait dû patienter avant d'entrer en jeu. Le joli comportement des Bleus ce jour-là sans lui (2-1) aurait pu lui être préjudiciable mais finalement, il faudra compter sur le Diarra nouveau, plus que jamais bien placé pour décrocher le gros lot en juin, une fois que Blanc aura tranché. Si ce n'est pas un signe qu'il est favori, cela y ressemble bien.

EURO-2012 L'Italie gagne tranquillement en Ukraine

L'Italie s'est imposée en Ukraine (2-0) sans trop souffrir, mardi à Kiev en match amical, et continue d'avancer sur le chemin de sa renaissance après son Mondial-2010 raté.

Confortablement en tête de son groupe de qualifications à l'Euro-2012 avec 5 points d'avance sur la Serbie et la Slovaquie, l'Italie n'a perdu que le premier match de l'ère Cesare Prandelli (1-0 en amical contre la Côte d'Ivoire). Depuis, elle a aligné cinq victoires et trois nuls.

Mardi, elle a dominé son adversaire et bien défendu, "à l'ancienne", quand les Jaunes ont poussé en seconde période.

L'Italie a ouvert la marque par Giuseppe Rossi (28'), sur une frappe d'Alberto Aquilani déviée par le postérieur du capitaine, Alberto Gilardino, et reprise victorieusement par le buteur de Villarreal. Ce cinquième but en 21 sélections servira d'argument à Rossi, qui revendique une place de titulaire à la pointe de l'attaque de la "Nazionale". A dix contre onze et en contre-attaque, les Italiens ont fait le break par Alessandro Matri (81'), qui a marqué pour sa première sélection, servi par une subtile talonnade du mini meneur de jeu de Parme, Sebastian Giovinco (1,64 m). Le

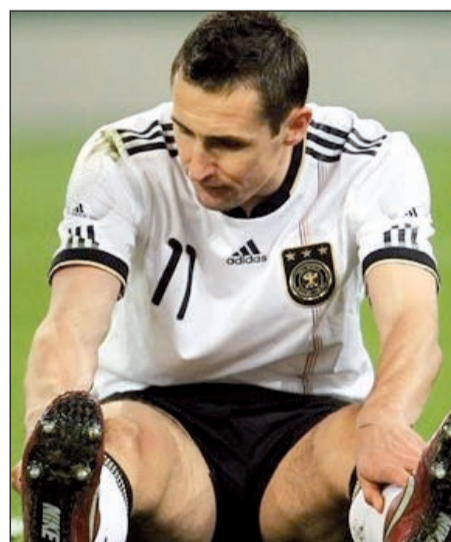


défenseur central de la Juventus Turin Giorgio Chiellini a dû sortir dès la 17e minute à cause d'une blessure musculaire à la cuisse droite. Il pourrait manquer le match à l'AS Rome, dimanche soir. Chiellini a été remplacé par Davide Astori, pour sa première sélection. Immédiatement averti pour un tacle rugueux (18'), il a été exclu pour un second carton jaune (74'). Après ce dernier

match du sélectionneur Vladyslav Kalytvyntsev avant l'arrivée de son successeur, l'Ukraine a du travail avec des matches amicaux à son programme jusqu'à l'Euro, qu'elle organise avec la Pologne. Privée de Shevchenko, Milevskiy et Chygrynskiy, elle a seulement poussé dans le désordre lors de la dernière demi-heure, et s'est vu refuser un but pour hors-jeu (83').

L'Allemagne se fait surprendre par l'Australie

L'Allemagne, dans une configuration inédite en l'absence de nombreux titulaires, a concédé la première défaite de son histoire contre l'Australie (2-1, mi-temps: 0-1), mardi en match amical. Si la Nationalmannschaft caracole en tête de son groupe de qualification à l'Euro-2012 avec 15 points en cinq matches, elle éprouve d'étonnantes difficultés dans les matches sans enjeu depuis son retour d'Afrique du Sud. Après le Danemark (2-2) en août, la Suède (0-0) en novembre et l'Italie (1-1) en février, c'est cette fois l'Australie, étrillée 4 à 0 lors du Mondial-2010, qui lui a posé de gros problèmes. Les Allemands, sans huit des joueurs qui avaient dominé le Kazakhstan (4-0) samedi dont Özil, Lahm, Mertesacker et Neuer, ménagés, avaient pourtant ouvert la marque par Gomez avec son 33e but de la saison toutes compéti-



tions confondues. Mais l'équipe sans grande expérience formée par Löw avec les

jeunes Schürrle, Bender et Schmelzer, s'est laissée endormir par les "Socceroos", très physiques. Les finalistes malheureux de la dernière Coupe d'Asie des nations ont puni la Nationalmannschaft en moins de trois minutes à l'heure de jeu. Carney a profité d'hésitations d'Hummels et de Wiese pour ramener les deux équipes à égalité (61'). Les 30.000 spectateurs du Borussia-Park, déjà très calmes, étaient réduits au silence le plus complet peu après lorsque l'arbitre français de la rencontre accordait un pénalty généreux pour une faute sur Kewell. Wilkshire prenait Wiese à contrepied (64'). L'entrée de Klose pour sa 108e sélection, ce qui en fait le deuxième joueur le plus capé du football allemand à égalité avec Klinsmann, donnait un coup de fouet à l'Allemagne, mais l'attaquant du Bayern Munich butait par deux fois sur Schwarzer.

Les Pays-Bas poursuivent leur sans-faute

Les Pays-Bas ont poursuivi leur sans-faute sur la route qui doit les mener à l'Euro-2012 en prenant, non sans mal et pour la deuxième fois en quatre jours, la mesure de la Hongrie (5-3) mardi soir au stade Arena d'Amsterdam. Les finalistes malheureux de la dernière Coupe du monde qui ont été menés au score (1-2 à la 50e) se sont fait peur lors d'un match complètement fou. Avec six victoires en autant de rencontres, les Néerlandais écrasent le groupe E, loin devant la Hongrie et la Suède condamnés à se battre pour la deuxième place. Vendredi, les hommes de Bert van Marwijk étaient

allés s'imposer 0-4 à Budapest. Mardi, trop confiants peut-être, ils ont éprouvé beaucoup plus de difficultés pour battre les mêmes adversaires. Les Oranje s'étaient pourtant placés dans les meilleures conditions en ouvrant rapidement la marque grâce à une reprise de Robin van Persie (13e, 1-0). Mais les déçus de Johannesburg se sont fait surprendre au retour des vestiaires par Gergely Rudolf auteur du 1-1 à la 46e minutes, puis par Zoltan Gera qui a donné l'avantage à la Hongrie 1-2 (50e) devant 50.000 supporters néerlandais médusés. Après avoir perdu le fil du match durant un

quart d'heure, les Oranje ont refait surface, égalisant logiquement par Wesley Sneijder (2-2, 61e) avant que Ruud van Nistelrooy inscrive son 35e but en sélection pour le 3-2 (72e). L'ArenA tremblait pourtant à nouveau à la 75e quand Gera trompait une deuxième fois Michel Vorm (le remplaçant de Maarten Stekelenburg, blessé) d'une magnifique frappe (3-3). Dirk Kuyt, à chaque fois superbement servi par Ibrahim Afellay, sortait alors de sa boîte pour signer un double synonyme de succès pour une équipe des Pays-Bas qui aurait pu payer très cher son excès de confiance.

ROBERT PIRES

« Je suis proche de la fin et j'en profite »

Il assure ne nourrir aucun regret, le ton serein de la certitude mûrie. "Ma carrière a été riche et remplie", assène Robert Pires, 37 ans, de retour en Premier League depuis novembre 2010.

Après quatre ans à briller en Espagne à Villarreal et six mois de chômage, l'ancien milieu offensif d'Arsenal savoure sa nouvelle aventure avec les Aston Villa sous la houlette de Gérard Houllier, malgré un temps de jeu réduit en championnat. La passion est intacte chez le vainqueur de la Coupe du monde de la Fifa 1998 et l'UEFA Euro 2000, observateur aguerri des Bleus de son ancien compère Laurent Blanc. "Je ne pourrais jamais être entraîneur, avec mon caractère j'en serais incapable. Mais assistant, pourquoi pas", confie-t-il lors d'un entretien exclusif. La retraite, le Rémois y pense forcément. Il y est préparé, mais espère ne pas raccrocher dans quelques mois. Pires a envie d'un dernier challenge, lui qui apprécie de jouer les vieux sages dans le vestiaire de Villa Park. C'est un footballeur heureux et lucide que Fifa.com a rencontré pour une longue conversation.

Robert, est-ce qu'un footballeur de 37 ans avec sa carrière derrière lui fait le même métier qu'un jeune de 23 ans ?

En ce qui me concerne oui. J'ai toujours le même plaisir à m'entraîner chaque jour. L'envie est intacte. Je suis d'abord venu ici pour le challenge sportif car je reste un compétiteur. J'essaie d'apporter mon expérience à un groupe assez jeune.

Justement, à votre âge, vivez-vous le quotidien avec plus de recul ?

Je suis plus patient, c'est certain. J'ai appris la sagesse dans mes efforts, à l'entraînement et en match. Je suis proche de la fin et j'en profite au maximum. Beaucoup d'anciens me disent regretter d'avoir arrêté à 32 ou 33 ans alors qu'ils pouvaient continuer. Donc moi, tant que je peux, je continue. Je me suis préparé à ce que ça s'arrête en mai, mais si j'ai un entraîneur et un club qui me font confiance, je me relancerai un autre défi.

Après votre départ de Villarreal, pourquoi avoir choisi Aston Villa ?

Je voulais revenir à Londres ou m'en rapprocher et je sentais aussi que si je retrouvais un club, ça serait en Angleterre. Arsène Wenger m'a laissé l'opportunité de m'entraîner avec Arsenal pendant deux mois, de septembre à mi-novembre. Puis Gérard Houllier m'a appelé et on s'est rencontré. Il a ensuite appelé Wenger pour prendre des renseignements et j'ai signé.

Quel premier bilan tirez-vous ? L'équipe est mal classée et vous jouez peu...

Collectivement, la saison est difficile. Ce n'est jamais facile de changer d'entraî-

neur en cours de saison. Houllier essaie d'apporter son vécu et son patrimoine dans le football français et à Liverpool. Je suis certain qu'on va remonter la pente, car la qualité est là. Je ne suis pas inquiet. Après, me concernant, je n'ai joué pratiquement que les matches de Coupe. Ce sont les choix du coach, je dois les accepter. Mais je sais pourquoi je suis venu à Aston Villa. Je savais que je n'aurai pas beaucoup de temps de jeu et que je devais en priorité apporter aux jeunes. Si je peux être une référence, tant mieux. Je ne réagis pas de la même manière si j'avais 22 ou 23 ans, c'est clair. Là, je vis ça calmement. En plus, le club est sain, il suscite le respect en Angleterre pour son histoire et autour de lui, il y a une belle atmosphère. Et l'ambiance à Villa Park est fantastique.

Vous parlez d'apporter votre expérience aux jeunes. Au quotidien, cela se traduit comment ?

Les jeunes m'observent beaucoup à l'entraînement, je le sens. Ils me demandent des conseils sur le haut niveau, me posent des questions sur la réussite de ma carrière, le pourquoi du comment. C'est beaucoup de discussions, mais ce n'est pas non plus un travail de psychologue. Je le répète, c'était le message de Gérard Houllier. C'était clair dès le départ. Bien sûr quand je suis sur le banc, je n'ai qu'une envie, c'est de rentrer car je suis un compétiteur. Mais je savais à quoi m'attendre. Et je sais où je vais.

Justement, où allez-vous ? Avez-vous déjà des plans en tête ?

Je suis préparé à la retraite en mai si jamais ça doit se terminer maintenant. Je suis prêt à aller au Qatar ou aux Etats-Unis si le projet est sympa. J'ai même reçu une offre d'Australie. En étant en Premier League, je suis toujours en vue, on ne m'oublie pas. Je me fais encore remarquer. Mais chaque chose en son temps, on verra ça en fin de saison.

Quels seront vos critères de sélection s'il faut choisir un nouveau club cet été ? A votre âge, a-t-on tendance à privilégier la qualité de vie ?

Mes choix ne se sont jamais faits en fonction de la ville. Le sportif restera mon premier choix, comme toujours. Quand on me fait dire que Philadelphie est moche après que j'ai refusé de signer là-bas, c'est n'importe quoi. Je n'ai jamais dit ça. Je n'y suis jamais allé, donc jamais je me serais permis d'affirmer ça. A Villa, je suis payé au match en plus d'un petit fixe, donc je ne suis pas venu ici pour l'argent.

A 37 ans, vous courez encore comme un jeunot. Quel est le secret de votre longévité ?

Je n'ai pas de secret ! Mon corps me permet de jouer au haut niveau et continue de répondre malgré deux opérations au genou, c'est une chance. Maintenant, depuis quelques années je ne sors quasiment plus, je fais plus attention à ce que je mange et bois. Je dois prendre soin de mon corps comme d'une Formule 1, chaque détail compte. Si aujourd'hui je sors jusqu'à cinq heures du matin comme



j'ai pu le faire quand j'étais jeune, je mets une semaine pour m'en remettre (rires) ! A un certain âge, l'hygiène de vie entre en jeu.

Vous avez joué quatre ans à Villarreal, vous avez pu voir de près le phénomène FC Barcelone. Avec Arsenal en 2004, vous avez aussi fait partie d'une équipe historique. La comparaison est-elle possible ?

Le Barça est la meilleure équipe européenne, c'est certain. Individuellement et collectivement, ils font peur. C'est le football que j'approuve : simple, en mouvement, avec peu de touches de balle, facile. On sait qu'on va voir des buts quand on regarde jouer le Barça. La différence avec nous, les Invincibles d'Arsenal, c'est qu'eux ont tout gagné. Mais quand je dis tout, c'est tout ! Mon aventure avec Arsenal cette saison là n'en reste pas moins magique. C'était exceptionnel, un régal à chaque match. Quand vous êtes en pleine confiance, il ne peut pas vous arriver grand-chose. C'est le cas du Barça en ce moment.

Parlons de l'équipe de France. Êtes-vous d'accord pour dire que les Bleus sont en transition ?

Il y a eu une transition de fait, et heureusement car il était temps. Il faut arrêter avec les comparaisons et laisser les Bleus tranquilles. Laurent Blanc fait ses choix, il a son équipe en tête, il faut lui laisser du temps et surtout attendre la fin avant de critiquer. L'équipe de France a su réagir après la catastrophe en Afrique du Sud et c'est déjà un bon point. Cette équipe va mieux, c'est un fait. On fera le bilan à la fin des qualifications, pas avant.

Quelles critiques trouvez-vous justifiées, et lesquelles sont excessives ?

Quand je vois ce que prend Yoann

Gourcuff actuellement, ça m'énerve. Lui taper dessus comme ça, moralement ça va lui faire mal. Comme il est timide, ça ne doit pas arranger les choses. Faire abstraction des critiques est impossible, il y a toujours quelqu'un pour vous en parler. Je suis bien placé pour le savoir, j'ai connu ça à l'Olympique de Marseille quand j'étais capitaine. Il ne faut pas laisser le doute s'installer, sinon ça devient très dur. Je n'aurai jamais la même réaction qu'un supporter ou un journaliste sur un joueur, car j'en ai été la cible et je sais que les critiques font mal.

La qualité du jeu de l'équipe de France peut-elle rallumer la flamme entre elle et son public ?

Le supporter ne retient que le résultat, l'amour entre les Bleus et leur public ne peut revenir qu'avec les résultats. J'ai arrêté de me battre contre Raymond Domenech depuis bien longtemps mais avant, l'équipe de France était à l'image de son entraîneur, tout simplement : elle était triste. Avec Blanc, ça va mieux mais avec l'image qu'elle a laissée l'été dernier, il faut du temps. Laissons-lui en pour monter une équipe. Il faut évacuer le Mondial et pour moi, ce sera fait après le prochain Euro.

Vous avez bien connu Laurent Blanc comme joueur. Êtes-vous surpris de sa trajectoire comme entraîneur ?

Il est né pour ça. Sa grande carrière de joueur était programmée, celle d'entraîneur l'est tout autant. Il a ça en lui. C'est un meneur d'hommes et il connaît le football, comme Didier Deschamps. Je ne suis pas étonné de sa réussite et je lui fais confiance à 100%. Il serait déjà capable d'entraîner Manchester United aujourd'hui, il a la carrure pour ça. Il représente tout ce que les Anglais aiment dans un entraîneur, il inspire le respect.

In Fifa.com

JIJEL

Mascara hôte de la radio locale



La wilaya de Mascara a présenté, lundi sur les ondes de la radio de Jijel, un riche programme relatif à l'histoire de sa région, à sa place socioculturelle, à son environnement et à son patrimoine. La personnalité de l'émir Abdelkader a été analysée à l'occasion par des journalistes de Mascara.

Intitulée "Rayon de Mascara", cette émission réalisée dans le cadre des échanges entre radios locales, a permis d'évoquer le long parcours de l'émir, l'un des plus grands hommes d'Etat dans l'histoire de l'Algérie contemporaine, fondateur de l'Etat algérien moderne et leader de sa résistance contre le colonialisme français entre 1832 et 1847. Les auditeurs de la radio locale de Jijel ont également été agréablement surpris de découvrir cette wilaya de l'ouest du pays, conduisant à de nombreux appels téléphoniques de citoyens désireux de manifester leur intérêt pour la qualité du programme d'animation présenté par l'équipe de journalistes hôte.

MILA

Un salon dédié à la calligraphie arabe



Un salon consacré à la calligraphie arabe a été ouvert, lundi dernier, à la Maison de la culture de Mila, avec la présentation de 53 tableaux de l'artiste plasticien Mohamed Bouthelidja, de la wilaya de Souk Ahras.

Mohamed Bouthelidja, qui était le "clou" du salon de par les divers styles de ses toiles toutes versées sur l'art de la calligraphie arabe, est diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts d'Alger. Il a reçu une formation à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris en France.

L'artiste a participé à de nombreuses expositions, en Algérie et à l'étranger, et passe pour être l'un des fondateurs du Festival international de l'art de la calligraphie en Algérie.

Ce salon, devenu une tradition, constitue une occasion propice pour faire découvrir au public milévien plusieurs travaux réalisés par des calligraphes locaux, a indiqué Meriem Bouard, responsable de l'atelier des arts plastiques à la Maison de la culture de la wilaya.

APS

DJAHIDA HOUADEF EXPOSE AU PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

UN MONDE VERDOYANT AVEC CHADJARA

Djahida Houadef sera au palais de la culture Moufdi-Zakaria du 6 au 20 avril pour exposer ses œuvres picturales sous le titre "Chadjara".

PAR KAHINA HAMMOUDI

Né le 1^{er} avril 1963 à N'gaous, elle est diplômée de l'École nationale des beaux-arts d'Alger.

Depuis ses premières expositions collectives en 1986 à la salle Ibn-Khaldoun et au Centre culturel soviétique à Alger, Djahida Houadef ne cesse de sillonner plusieurs espaces culturels et faire des ses œuvres un moyen de rencontres et de convivialité culturelles. Force est de constater que la peinture de Haouadef est largement empreinte de couleurs vives et chatoyantes qui nous font voyager dans son monde plein de vie et gaieté. Enormément de couleurs qui nous plongent dans son enfance marquée par la verdure, les arbres, les fleurs et les animaux. Elle dira d'ailleurs à ce sujet à travers son site officiel «Une enfance heureuse ou une enfance malheureuse peu importe... L'essentiel se retrouve entre les parois gravés de notre mémoi-



re qui risquent de devenir des murs en pierres s'ils ne sont pas rafraîchis et transcrits. Je porte personnellement un regard aussi grand et réel qu'il soit sur les souvenirs de mon enfance. A N'gaous où je vivais : animaux, verdure, arbres, fleurs étaient la couverture panoramique de cette terre. Une terre que j'ai appris à regarder, elle a effleuré, puis pénétré ma chair pour exhaler son odeur fraîche et agréablement parfumée.» D'une grande sensibilité l'artiste transmet à travers ses gravures l'image d'une innocence et d'une existence qui vaut la peine d'être vécue. Haouadef, contrairement à d'autres artistes, a le talent et la faculté de mettre des mots sur chacun de ses dessins. Elle joint

DISTINCTIONS

1992 : 2^e prix au Salon de la femme peintre. Alger
1995 : 3^e prix au Salon des arts modernes. Alger
1997 : 3^e prix au Salon de la peinture féminine. Alger
1999 : 3^e prix au Grand Prix de la peinture algérienne. Alger.
2002 : 2^e prix à l'hommage de Aïcha Haddad. Art et Culture. Alger.

K. H.

TLEMCCEN CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE

Pièce de théâtre et un colloque au menu

Le Théâtre régional de Béjaïa (TRB) participera à la manifestation "Tlemccen capitale de la culture islamique 2011" avec une pièce sur le voyageur Abou Al-Fadhl Machdelli Tlemçani, a indiqué le réalisateur Omar Fetmouche.

Dans une déclaration à l'APS, Omar Fetmouche, également directeur du Théâtre régional de Béjaïa a affirmé qu'il est sur le point de finaliser cette pièce qui retrace la vie de ce globe-trotter qui a vécu au XV^e siècle à Béjaïa et à Tlemccen et parcouru plusieurs pays arabes avant de s'installer en Egypte où il a étudié les sciences islamiques à la Mosquée d'Al Azhar.

Il a ajouté que cette pièce qui sera réalisée avec la collaboration d'autres jeunes réalisateurs et dont la scénographie a été confiée à Hamza Djaballah, sera fin prête en juin prochain pour la présenter le 21 septembre à Tlemccen.

L'écriture de la pièce, qui verra la participation de 22 comédiens, repose sur des références historiques et des recherches approfondies avec la participation d'institutions dont le Haut conseil islamique (HCI) et la contribution des descendants de cette personnalité.



L'œuvre retrace, selon Fetmouche, le parcours de ce voyageur à commencer par son lieu de naissance à M'chdellah (Bouira) avant son long périple entamé à partir de Tlemccen, puis la Tunisie, la Libye, le Liban, la Syrie, Chypre et l'Egypte en quête de la science et du savoir.

Omar Fetmouche a par ailleurs annoncé l'organisation en avril prochain d'un atelier de chants religieux auquel prendront part des comédiens participants à cette pièce. Un colloque international sur

"l'Islam, l'orientalisme et le dialogue des cultures" s'est ouvert avant-hier également à Tlemccen.

Organisé par l'université Abou Bakr Belkaid dans le cadre de la manifestation "Tlemccen, capitale de la culture islamique 2011", en collaboration avec le ministère de la Culture, cette rencontre de deux jours vise à mettre la lumière sur l'orientalisme en tant "qu'espace contribuant à l'instauration du dialogue entre les cultures", ont indiqué les organisateurs. Le représentant du comité d'organisation a souligné que les travaux permettront de "revoir divers discours orientalistes et de mettre en exergue ses aspects objectifs et autres".

Cette rencontre a vu la participation d'un grand nombre de chercheurs, de spécialistes et de professeurs d'universités algériennes et étrangères, qui ont traité des axes inclus au programme abondant, entre autres, "L'orientalisme et l'Islam", "Les orientalistes et les sources de l'histoire musulmane", "La réalité du discours orientaliste", "Les méthodologies orientalistes", "Dialogue des cultures: Concept, conditions et moyens" et "La réalité de l'orientalisme à l'ère du dialogue interculturel". APS

LETITIZA ORTIZ UNE PRINCESSE MAL CHAUSSEE ?

Depuis qu'elle a épousé le Prince Felipe, la journaliste Letizia Ortiz est devenue une princesse. Une tête couronnée qui ne manque toutefois pas de style, affichant des goûts sûrs et modernes et ce, malgré les contraintes de l'étiquette monarchique.

S hoppant chez Mango ou Hugo Boss, elle joue les princesses contemporaines craquant autant pour les petites robes de cocktail que pour des tailleurs féminisés par des couleurs pastel. Point culminant de chaque look et faisant presque office de signature pour une femme, les chaussures. Et de ce côté-là, il semblerait que la jeune femme soit plus que fidèle. Portrait-robot de sa pièce fétiche : des Magrit en daim ou en satin, des talons vertigineux et une plateforme. La demoiselle ne se refuse rien, déclinant le modèle dans divers coloris, du noir basique au fuchsia, passant par le gris souris, incontestablement son préféré. Elle ne les délaisse que rarement, et encore, pour mieux jeter son dévolu sur le même modèle version bottines. Une lubie chaussures qui n'est pas vraiment passée inaperçue auprès de ses sujets puisque ce genre de chaussures est désormais couramment appelé les "Letizios" en son honneur en Espagne ! Mais pourquoi ne porter qu'un seul modèle lorsque l'on est une princesse ? - Peut-être une nostalgie de Cendrillon et de son soulier de vair, parce que oui cette princesse de contes de fées n'en avait, elle aussi, qu'une paire. - S'agirait-il d'une paire orthopédique destinée à sublimer son port de tête altier ? - Peut-être est-ce le modèle le plus haut sur lequel elle sache marcher pouvant dès lors rivaliser avec son mari, le très grand Prince Felipe. - La ravissante Princesse jouerait-elle sans le vouloir les égéries ? Et enfin, la dernière hypothèse que l'on s'autorisera (parce qu'il peut y en avoir des dizaines) : l'ex-journaliste aura eu un prix de gros... Le mystère demeure entier...



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1889 Présentation de la Tour Eiffel



L'œuvre de Gustave Eiffel est présentée en avant-première de l'Exposition universelle de Paris. La cérémonie est présidée par Eiffel lui-même. Il s'agit de la plus haute tour jamais construite avant l'avènement des antennes de télévision. Haute de 300 m (321 m aujourd'hui, avec son antenne de télévision), elle pèse 7.340 tonnes. Entièrement en fer et comptant 1.792 marches, elle peut osciller de 13 cm par grand vent. Construite en 2 ans, 2 mois et 2 jours. Elle sera officiellement inaugurée le 6 mai. Malgré la véhémence des protestations «contre l'érection en plein cœur de la capitale de l'inutile et monstrueuse tour...», elle deviendra le symbole de Paris.

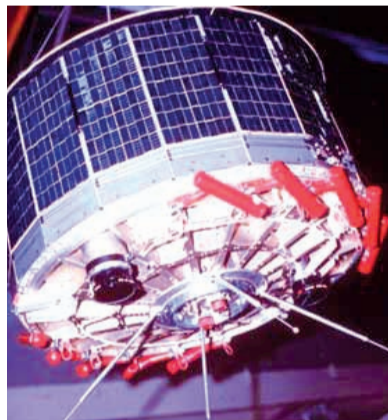
1959 Le Dalai-Lama quitte le Tibet



Déguisé en domestique, le Dalai-Lama franchit l'Himalaya à dos de yak et atteint l'État d'Assam, dans le nord de l'Inde. 7.000 Tibétains en exil accueillent leur chef spirituel poussé à l'exil par l'armée chi-

noise. Il avait fui de chez lui lorsque les Chinois envahissent son palais. Depuis ce jour, toujours exilé aux Indes, il tente de restaurer la paix pour son peuple.

1960 Les U.S.A. lancent le premier satellite météorologique : Tiros 1



La toute première image météorologique reçue du satellite Tiros 1. La technologie de l'époque employait une caméra dont les images étaient stockées à bord du satellite sur une bande magnétique. La lecture était commandée lors des passages au-dessus des stations de réception. Dans les années qui suivirent, on compta 9 autres Tiros.

1991 Dissolution du pacte de Varsovie



La structure militaire du pacte de Varsovie est dissoute. Le pacte de Varsovie était une alliance militaire conclue le 14 mai 1955 entre la plupart des États du bloc communiste par le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle, ou traité de Varsovie. Nikita Khrouchtchev, qui en fut l'artisan, l'avait conçu dans le cadre de la Guerre froide comme un contre-poids à l'OTAN qui avait vu le jour en 1949. Les pays membres : URSS, Bulgarie, Roumanie, RDA, Hongrie, Pologne et Tchécoslovaquie.

LE CARNET DU MIDI

1596 «JE PENSE DONC JE SUIS»

René Descartes voit le jour en Touraine. C'est un mathématicien, physicien et philosophe français. Il est considéré comme l'un des fondateurs de la philosophie moderne. Sa conception de la méthode en philosophie, notamment la philosophie naturelle qui est l'ancêtre de la physique et de la biologie moderne au sens large, sera reprise par ses contemporains. En particulier, jointe à ses travaux en géométrie algébrique où il introduisit le système de coordonnées dit cartésien, elle servira de base avec les ouvrages de Galilée et Kepler aux travaux de Newton qui, cependant, ira beaucoup plus loin que Descartes, aussi bien en mathématique qu'en physique. De capacités intellectuelles précoces, il s'intéresse aux mathématiques, mais il est surtout passionné par les voyages. Avec Descartes, les outils mathématiques permettent le développement d'une science nouvelle, la dynamique, issue de l'astronomie et de la physique. Il s'installe à Stockholm où il réside chez l'ambassadeur de France, sa santé est fragile ne supportant pas la rigueur du froid il meurt d'une pneumonie en février 1650 à l'âge de 54 ans.



1914 UN GRAND HUMANISTE



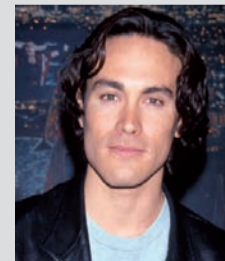
Octavio Paz est un poète, essayiste et diplomate mexicain, lauréat du prix Nobel de littérature en 1990. Il est né ce jour. Il est surtout connu pour ses poèmes et ses essais d'inspiration très diverse puis pour son engagement anti-fasciste, sa collaboration et sa création de plusieurs revues littéraires. Il est considéré comme l'un des plus grands poètes de langue espagnole du XXe siècle. Paz est d'ascendance mexicaine par son père et andalouse par sa mère. Son grand-père paternel était aussi écrivain et précurseur du mouvement «indigéniste». Dans les années 1970, Paz s'engage contre la violence et l'oppression quelles qu'elles soient, prenant la défense d'auteurs comme Alexandre Soljenitsyne et critiquant ouvertement l'action des sandinistes au Nicaragua et des castristes à Cuba ce qui lui vaut le rejet, voire le mépris, d'une partie de l'intelligentsia de gauche même s'il est rejoint dans son combat par des personnalités comme Mario Vargas Llosa. L'œuvre de Paz est considérable. Elle revêt plusieurs formes et connaît diverses périodes, concentrant un grand nombre de références puisées dans l'histoire de l'humanité et le patrimoine littéraire mondial. Il décède en 1998.

1980 UNE LÉGENDE DE L'ATHLÉTISME

James Cleveland Owens dit Jesse Owens est un athlète américain considéré comme le premier sportif noir de renommée internationale, et comme l'un des meilleurs sprinteurs de l'entre-deux guerres. Quadruple médaillé d'or lors des Jeux olympiques d'été de 1936 à Berlin, il a, par ailleurs, amélioré à plusieurs reprises les records du monde du 100 mètres, du 200 mètres et du saut en longueur, discipline dans laquelle sa performance de 8,13 mètres réalisée en 1935 resta inégalée durant plus d'un quart de siècle. Il est né en Alabama. Petit-fils d'esclaves, il est le septième d'une fratrie de onze enfants. Il arrêtera par la suite le saut en hauteur et football et basket-ball, étant plus efficace dans les courses de sprint. Le 20 juin 1936, Jesse Owens bat le record du monde du 100 m en 10 s 2. Un mois et demi plus tard, aux Jeux olympiques d'été de 1936, qui se déroulent au Stade Olympique de Berlin, Owens remporte quatre médailles d'or, sous les yeux d'Adolf Hitler, infligeant ainsi un cinglant démenti aux théories nazies sur la prétendue supériorité de la race aryenne. Selon la légende, Hitler, furieux de voir un Noir triompher, aurait refusé de serrer la main d'Owens, dans ses mémoires Owens affirme le contraire.



1993 LA MALÉDICTION DES DRAGONS



Brandon Lee est un acteur américain né à Oakland en Californie. Il est le fils de Bruce Lee, le célèbre acteur d'arts martiaux (décédé en 1973), et de Linda Emery. Alors que Brandon n'a encore que 3 mois, la petite famille part s'installer à Los Angeles. En 1971, la famille déménage pour Hong Kong, où Bruce Lee tourne trois films entre 1971 et 1973. Lorsque Brandon atteint 8 ans, son père décède brutalement, d'un œdème cérébral causé par une allergie médicamenteuse. Linda ramène alors aux États-Unis ses enfants (Brandon et sa petite sœur, Shannon, née en 1969). Ils restent provisoirement dans la ville natale de Linda, Seattle, où Bruce est enterré, puis déménagent dans le comté de Los Angeles, dans la petite ville de Rolling Hills où Brandon passe la majeure partie de son enfance. C'est à la suite d'un accident au cours du tournage d'un film, The Crow, que Brandon trouve la mort, à l'âge de 28 ans. Tout comme la mort de son père, décédé des suites d'un œdème cérébral vingt ans plus tôt. La mort de Brandon Lee créa une controverse.

GENCIVES

Ne laissez pas
le mal s'installer

Un saignement au brossage, des gencives qui deviennent «rouge vif» ou qui tendent à se rétracter... voilà des signes qui pourraient bien trahir une maladie parodontale. Cette pathologie, ou plutôt ces pathologies, touchent les tissus de soutien des dents : la gencive, le ligament et l'os alvéolaire. Pour les éviter, il n'y a pas de miracle. Le tabac étant un facteur de risque reconnu de maladie parodontale, la première démarche est de s'en abstenir. Associez à cela une bonne hygiène bucco-dentaire et des visites régulières chez votre dentiste, et vous éviterez certainement de bien mauvaises surprises. «Les maladies parodontales ne sont pas rares, loin s'en faut», nous explique le Dr Christian Verner. «Huit adultes sur dix sont concernés à des degrés différents.» Deux causes principales à l'origine de ces affections : une hygiène bucco-dentaire défaillante —ce qui est excessivement fréquent...— et «l'incapacité de certains patients à lutter contre les bactéries». Cette dernière serait due, notamment, aux différences de réponse immunitaire entre un individu et un autre. Dans le cas des maladies parodontales, les bactéries s'accumulent à la jonction de la dent et de la gencive. Il convient donc de distinguer la gingivite, qui n'atteint «que» la gencive, de la parodontite qui attaque les tissus de soutien de la dent. «Dans le second cas, les bactéries viennent détruire le système d'attache», continue Christian Verner. «Il ne faut surtout pas prendre la parodontite à la légère. Non traitée, elle peut entraîner la perte des dents.» Sans compter qu'elle est susceptible de retentir sur l'ensemble de l'organisme. Augmentation des risques cardiovasculaires, d'accouchement prématuré ne sont que quelques-uns des dangers encourus.

Quels traitements ? Avant de parler traitement, parlons prévention, bien sûr. Celle-ci passe par un brossage régulier et des visites fréquentes (une à deux fois par an) chez le dentiste. En cas d'infection, le traitement consiste en un «assainissement des surfaces dentaires et gingivales» : détartrage, surfaçage des racines dentaires et même parfois, un recours à la chirurgie pour accéder aux gencives et les nettoyer. «Le premier traitement repose sur... une meilleure information du public», conclut Christian Verner. «Une information sur les risques, mais aussi le fait que la maladie parodontale n'est pas une fatalité.»

Les occlusions peuvent se produire à tous les niveaux de l'intestin. Elles sont généralement causées par des obstacles sur le tube digestif ou par une paralysie de l'intestin. Dans tous les cas, les symptômes qu'elles provoquent sont à prendre au sérieux. L'hospitalisation est nécessaire et une intervention chirurgicale est à envisager selon le cas.

PAR SORAYA HAKIM

Un arrêt du transit

L'occlusion intestinale aiguë est une interruption du transit intestinal. Elle se manifeste par ce que les médecins appellent un "arrêt total des matières et des gaz" et s'accompagne de façon variée de douleurs abdominales parfois très intenses jusqu'à un état de choc, de vomissements, d'un arrêt des selles et un ventre plus ou moins ballonné. En fait, ces symptômes diffèrent en fonction du niveau de l'occlusion (intestin grêle ou gros intestin). En cas de problème sur l'intestin grêle, les manifestations sont généralement plus importantes et surviennent brutalement.

Trois mécanismes sont susceptibles de provoquer des occlusions :

1. Occlusion par obstruction

L'intestin peut être «bouché», par exemple, par un gros polype ou une tumeur. Chez les enfants, on redoute l'invagination (l'intestin se retourne et un segment de l'intestin rentre dans le segment précédent). Une occlusion peut survenir chez les très jeunes enfants quand, par exemple, se produit une invagination sur le diverticule de Meckel.

2. Occlusion par étranglement

L'obstruction peut se faire par un obstacle situé à l'extérieur du tube digestif. Par exemple, l'intestin peut être "coincé" dans une bride (sorte de tissu fibreux cicatriciel d'une précédente intervention abdominale) ou dans une hernie, une éventration de la paroi abdominale (l'intestin sort et se bloque dans la hernie). Parfois l'intestin se tord sur lui-même : c'est un volvulus.

L'obstruction peut se faire par un obstacle situé à l'extérieur du tube digestif. Par exemple, l'intestin peut être "coincé" dans une bride (sorte de tissu fibreux cicatriciel d'une précédente intervention abdominale) ou dans une hernie, une éventration de la paroi abdominale (l'intestin sort et se bloque dans la hernie). Parfois l'intestin se tord sur lui-même : c'est un volvulus.

L'OCCLUSION INTESTINALE

Une urgence médicale



3. Occlusion réflexe

Les médecins parlent d'iléus ou d'occlusion fonctionnelle, il s'agit d'une paralysie réflexe consécutive à un syndrome abdominal douloureux. Cela peut se produire lors d'une colique néphrétique, une pancréatite, une péritonite...

Assez "classique" est aussi l'iléus biliaire, avec un passage d'un calcul provenant de la vésicule biliaire dans l'intestin.

A noter qu'une occlusion peut survenir juste après une intervention chirurgicale abdominale. C'est d'ailleurs une cause assez fréquente d'occlusion aiguë. Après toute intervention de ce type, le chirurgien sera d'ailleurs attentif à ce que l'opéré ait "fait des gaz", signifiant la reprise du transit normal.

Consulter en urgence

Une suspicion d'occlusion intestinale nécessite un avis médical urgent. En effet, certaines occlusions doivent être traitées chirurgicalement dans les plus brefs délais. En pratique, le médecin généraliste oriente le patient vers un service d'accueil des urgences ou de chirurgie abdominale. A l'hôpital, outre les premiers soins, le malade bénéficiera de toute une série d'examen complémentaires permettant de déterminer l'origine de l'occlusion et de réaliser un bilan préopératoire, le cas échéant.

On pratique une radio de l'abdomen sans préparation (ASP) et une prise de sang. Sur le cliché radiographique, on observe des «niveaux» liquides en amont de l'occlusion. Par la suite, pour affiner le

diagnostic ou réaliser le bilan pré-opératoire, le médecin peut demander d'autres examens. Toutes les techniques d'exploration abdominales : échographie, scanner, lavement, coloscopie... peuvent être employées en fonction des symptômes du patient.

La prise en charge médicale

Elle est possible en cas d'iléus paralysique ou en attente de l'intervention chirurgicale. L'hospitalisation est nécessaire, le plus souvent dans un service spécialisé (de gastro-entérologie). Le patient est laissé à jeun avec une perfusion pour l'hydratation et l'alimentation. Afin de vider l'estomac et pour laisser l'intestin au repos, on met généralement en place une sonde naso-gastrique. Une fine sonde est passée par le nez jusque dans l'estomac, et le contenu de l'estomac remonte dans la sonde vers l'extérieur. En fonction du diagnostic, un traitement par antibiotiques est prescrit.

Le traitement chirurgical

La nature de l'intervention dépend de la cause de l'occlusion. Les occlusions par strangulation nécessitent une opération urgente car il y a un risque de nécrose intestinale. Dans tous les cas, les opérations digestives sont des interventions importantes. Les suites opératoires demandent une surveillance attentive et des soins minutieux. Le malade reste à jeun jusqu'à ce que les intestins se remettent à fonctionner normalement. La reprise alimentaire est progressive.

S. H. Source Santé de A à Z

PEAU ET CARDIOLOGIE

Thème d'une prochaine rencontre
de dermatologie pratique à Tlemcen

"Peau et Cardiologie" est le thème générique de la 18e réunion de dermatologie pratique qu'organise le service de dermatologie, vénérologie du CHU Tlemcen samedi prochain à la faculté de médecine de Abou Bakr Belkaid, a-t-on appris du Pr. Omar Stambouli Boudghène. Cette rencontre médicale, qui verra la participation de spécialistes en dermatologie, en cardiologie, en médecine interne et en chirurgie plastique du pays, permettra de "comprendre les nombreuses maladies qui exigent non seulement l'examen systématique des organes mais obligent aussi le clinicien à saisir les corrélations fonctionnelles entre les différents systèmes", a-t-il expliqué. L'habitude chronique des maladies cutanées explique parfois la fréquence de l'association d'une affection cutanée ainsi que la fréquence de l'altération de la qualité de vie.

Ces éléments expliquent combien l'altération de la qualité de vie ainsi que le retentissement socioprofessionnel et psychologique des maladies cutanées sont imprévisibles et souvent non parallèles à la gravité clinique constatée par le dermatologue, a-t-il ajouté. Dans ce sens, des experts en pathologies cardiovasculaires et autres spécialités ont été invités pour

faire, d'une part, les mises au point et, d'autre part, expliquer les conduites pratiques dans le but de faciliter la prise en charge de ces pathologies, a ajouté encore ce praticien.

Plusieurs communications axées, notamment, sur "le profil des affections cardiovasculaires dans la wilaya de Tlemcen", "le psoriasis et syndrome métabolique", "le traitement de l'hypertension artérielle", "les réactions cutanées aux antihypertenseurs" sont au programme de cette 18e réunion de dermatologie pratique.

APS



Haricots verts sauce tomate



Ingrédients :
500 g de haricots verts
2 tomates
1 oignon
Margarine
Sel/poivre

Préparation :
Nettoyer les haricots et les faire cuire à l'eau bouillante salée. Réserver.
Eplucher les tomates, ne garder que la chair coupée en petits dés. Dans une casserole beurrée, faire revenir l'oignon haché. Y faire réduire les tomates. Saler et poivrer. Ajouter les haricots verts et laisser mijoter 10 minutes.

Crumble de pommes et poires



Ingrédients :
4 pommes
2 poires mûres mais fermes
Le jus d'1/2 citron
100 g de farine
80 g de beurre froid
3 c. à soupe de sucre fin
1 pincée de sel
2 c. à soupe d'amandes effilées

Préparation :
Peler les pommes, ôter les cœurs et les découper en lamelles. Rincer sous l'eau froide. Verser dans une casserole. Couvrir d'eau froide. Ajouter 1 c. à s. de sucre fin. Porter à ébullition et cuire à feu vif jusqu'à réduction en purée. Réserver.
Peler les poires, ôter les cœurs et les découper en dés. Les arroser de jus de citron. Réserver.
Verser la farine, 2 c. à s. de sucre fin et la pincée de sel dans un plat. Remuer. Incorporer le beurre en petits morceaux de manière à obtenir un mélange grumeleux. Préchauffer le four à 210°. Beurrer un plat (20x26) allant au four. Y verser la compote de pommes. Lisser la surface à l'aide d'une spatule. Poser les morceaux de poires. Recouvrir du mélange beurre/farine. Terminer en saupoudrant d'amandes effilées. Enfourner et cuire 30 à 35 minutes. Laisser refroidir.

PLANTES MÉDICINALES

Vertus du pissenlit

Plante médicinale diurétique et dépurative favorisant la digestion, le pissenlit est pris sous forme de tisane ou de décoction. On récolte les feuilles de pissenlit au début du printemps. Les racines sont récoltées après 2 ans en automne.

Vertus thérapeutiques du pissenlit

Elles sont présentes dans la plante entière. Il contient de la provitamine A, de la vitamine C. Sa teneur en minéraux est supérieure à celle des autres légumes. Ses fibres sont utiles contre la constipation. Fortement diurétique, le pissenlit nettoie les reins, le système urinaire et le foie. Par ailleurs, il stimule la sécrétion biliaire qui elle, joue un rôle important dans la digestion des

lipides alimentaires. Il lutte efficacement contre les insuffisances hépatiques, l'hypercholestérolémie, les infections urinaires et peut même vous aider en cas de surpoids et de cellulite ! En effet, il nettoie le sang et permet de mieux éliminer la rétention d'eau.

Pour la beauté :

En utilisation externe, le pissenlit est cicatrisant et adoucissant. Il est d'ailleurs désormais utilisé en cosmétologie dans les formules de certaines crèmes et lotions, mais on peut tout aussi bien l'utiliser nature. Le suc frais du pissenlit fait disparaître les verrues et les tâches de rousseur. La décoction des racines nettoie et raffermi la peau. Contre les tâches brunes, appliquez deux fois par jour du suc frais de pissenlit et deux fois par jour également utilisez comme tonique une décoction de fleurs : une poignée de fleurs bouillies dans 20 cl d'eau pendant trente minutes.

En cuisine :

Vous avez mille et une façons



de déguster le pissenlit. Il est croquant, délicatement amer et ses valeurs nutritionnelles sont supérieures à celles des autres salades. Le pissenlit entre dans la composition de diverses salades. Le pissenlit peut aussi constituer un plat complet lorsqu'il s'accom-

pagne d'œufs pochés. Il se marie également avec les pommes fruits, les juliennes de carotte et de céleri, les courgettes... de plus les racines de pissenlit séchées et moulues servent à faire une sorte de café.

AU JARDIN

Comment soigner ses iris

fleur d'une tige a terminé sa floraison, rabattez la tige au ras du sol. Si vos iris sont remontants, vous provoquerez ainsi une nouvelle floraison.

Tous les 3 ou 4 ans diviser vos touffes

En effet, lorsque les parties charnues des racines qui affleurent à ras du sol, appelées rhizomes, sont trop serrées, les iris fleurissent de moins en moins bien. Le meilleur moment pour effectuer cette division se situe après la floraison, lorsque les feuilles commencent à faner. Commencez par déterrer tous les pieds à l'aide d'une fourche-bêche. Débarrassez tous les pieds de la terre qui y adhère, et faites un tri : vous devez sélectionner tous les rhizomes présentant un éventail de feuilles bien vigoureuses. Il est inutile de

conservé les rhizomes sans feuilles, ou pourvus de feuilles malingres, sans vigueur. Sur tous les rhizomes sélectionnés, rabattez les feuilles à un tiers de leur hauteur à l'aide d'un sécateur. Recoupez également les portions de rhizomes afin qu'ils présentent une coupe nette, et supprimez les racines de plus de 10 cm.

Préparez la terre destinée à recevoir les rhizomes

Désherbez, remuez-la pour l'aérer. Replantez les rhizomes sélectionnés en laissant bien affleurer ces derniers à ras du sol. Comptez une dizaine de pieds par mètre carré. L'arrosage n'est nécessaire que si la terre est très sèche. Vos iris reflouriront dès l'année suivante.



Les iris font partie des incontournables du jardin. Malgré la brièveté de leur floraison, c'est un plaisir toujours renouvelé de les retrouver chaque année au printemps, dans la diversité de leurs couleurs, Pour préserver leur beauté quelques soins sont nécessaires. Les voici :

Durant toute la période de floraison de vos iris

Enlevez chaque jour les fleurs fanées. Lorsque la dernière

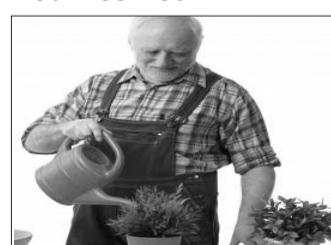
A S T U C E S

Choisir la terre pour les plantes en pots :



N'utilisez pas de la terre de jardin pour les plantes en pot. Elle n'est pas stérile et peut produire des bactéries. Achetez le mélange de terre approprié pour les plantes d'intérieur.

Pour les nourrir :



Ajoutez à la terre un peu de thé froid, quelques feuilles de thé infusées ou de marc de café. L'eau dans laquelle ont bouilli des œufs est aussi bénéfique pour les plantes.

Nettoyez les feuilles !



Nettoyez les plantes dont les feuilles sont brillantes avec de la glycérine. Vous pouvez aussi faire briller les feuilles des plantes en les nettoyant avec un mélange d'eau et de lait.

Quand mettre de l'engrais ? :



Si vous venez de repoter vos plantes ne leur donnez pas d'engrais pendant deux ou trois mois, sinon leurs racines pourraient ne pas se développer.

Mots Croisés N°498

Mots Fléchés N°498

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement :

- Mauvais souvenir de voyage. Petit if
- Dans le temps. Sont sans domicile fixe
- Stériliser. Symbole de "Territoires du Nord-Ouest"
- Ver Blanc. Pays des pâtes
- Sain et sauf. Symbole du tour
- Sillon. Tendu

- Chef-lieu de canton du nord-ouest de la Moyenne obtenue
- Electronvolt. Et le reste. Valeur nette taxable
- Pierre. Cherche la petite bête
- Bébé rapide. Manière de lancer
- Pater familias. Vomitif
- Ferai des courbettes

Verticalement :

- Vêtement féminin. Pianissimo
- Jouet d'enfant. Action qu'un avion peut faire
- Sinuosité d'une route. Préfixe (cire)
- Lentille bâtarde. Irlande. Cales en forme de V
- Consolider
- Son siège social est à Manhattan. Cesse de fumer
- Patronne d'un hôtel peu

- recommandable. Guam
- Formule qu'en-dira-t-on
- Le royaume saoudien. Symbole de Île-du-Prince-Edoïard
- Idaho. Se couvrir de duvet
- Italien. Ville située au sud de Lima
- Exercer une action en justice. Mesurai le bois en strères

SUDOKU N°498

	9	3		2							
			7		8						
1	8			6		2					
				5							
8			9	3	7	1	2				
	2	9				4					
	3	5		7							
4				8	9	6	7	5			
7			2	4		3					

juqe de candidat	peindra en foncé	assoif-rées	coeur de flûte	esquis-ses	raccour-cies	on y met les plis en sac
vertueu-sément	symbole	oiseau bavard	facile	dévastais	posses-sif	
désireu-ses de réussir dorées						fiable
terre du large		assemblé		sortis		gros bloc de glace
balour-dise		lettres penchées		sacs végétaux		
dilettan-tisme			antre de fauve		propul-sés	
défaloue			utilisa-tions		singe	
aperçu-rent	Capone familial	bien installé		do de clé	maison de moulik	annuaire
il vaut bien cela	démoli-raient	astate en réaction	c'est l'actinium	article de souk	aurochs	vieux oui
casque			pièces d'enfants			futurs glaciers
trous de poutres		relatif féminin				évaluas
imitas le chameau		numéro d'oeuvre			existé	
bornées			point de la rose	punis	fromage de Hollande	
près de			monsieur à Londres	coordina-tion		
qâteau breton				croc		
cache			abattis	pays d'Amérique		
bonnes prunes			revête-ment de poêle			parfum d'apéritif
révisé			s'esclaffé			
mauvais cheval			évidée	sama-rium à l'amphi bramai		avant midi dures à avaler
trauma-tisme moral			astiquera		livre de blagues eau de Vêrone	
			acier au nickel			
				fer sym-bolisé	très bons copains	
				fermé	élimai	
				liberté		plein d'audace
				siqle papal		préposi-tion
					plus toutes jeunes	
					joie populaire	

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°497

NEGOCIER . AFP
AVISER . ANDRE
TAB . LEV . ENI .
ADELE . ACRETE
TETE BECHE . EV
IR . ARCHAIQUE
O . GUERETS . SN
NIA . RI . O . CEE
. LNI . TENDU . M
COD . PET . RIDE
ATHABASKA . EN
REIN . U . SPORT

MOTS FLECHÉS N°497

• P • A • O • C • D • M • O
• N • I • T • R • O • G • L • Y • C • E • R • I • N • E
• G • A • L • E • R • E • I • R • I • S • E • L
• B • C • O • R • S • A • N • E • R • I • E • S • U • T
• T • E • S • P • A • R • E • T • H • E • R • I • A
• C • H • A • L • U • T • I • E • R • A • L • E • S • A
• E • N • C • E • R • E • A • L • E • S • A
• U • R • N • E • S • A • I • T • R • A • S
• R • E • I • T • R • E • E • B • A • U • D • I • A
• E • R • O • D • E • R • O • N • S • D • A
• A • S • S • E • N • E • A • C • I • E • R • I
• O • L • E • T • N • A • H • E • R • O • N
• N • U • L • S • U • P • E • R • O • N
• D • E • U • B • A • R • O • D • E • S
• D • E • S • I • N • T • E • R • E • S • S • E • S
• R • E • L • I • A • O • N • T • O • L
• G • A • R • E • R • E • N • T • O • I • L
• S • A • N • E • T • S • P • N • E • U • S

SUDOKU N°497

9	2	8	5	7	4	3	6
6	3	5	9	2	1	8	7
4	7	1	8	3	6	9	5
5	8	4	7	1	2	6	3
7	6	9	4	8	3	5	2

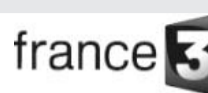
PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



06:20 Tabaluga
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Soeur Thérèse.com
11:00 Météo
11:05 Carré ViiiP
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Ensemble contre le sida
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Le nouveau monde
16:35 Brothers & Sisters
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Carré ViiiP
19:05 La roue de la fortune
19:50 Ma plus belle histoire
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:39 Météo
20:40 Météo des neiges
20:45 Section de recherches
21:40 Section de recherches
22:35 Section de recherches
23:35 C'est quoi l'amour ?
01:45 Carré ViiiP
02:35 Reportages
03:45 Sept à huit
04:40 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:25 Reportages



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Soyons clairs
12:58 Météo
13:00 Journal
13:48 Météo
13:50 Consomag : Textile
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard : Le testament
17:10 Paris sportifs
17:15 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
18:55 Chéri(e), fais les valises
19:45 Comprendre la route
19:50 Météo des neiges
19:52 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Envoyé spécial
22:45 Ma maison de A à Z
22:50 Infrarouge
22:51 L'Atlantide
00:10 Infrarouge
00:11 L'Atlantide
01:30 Dans quelle éta-gère



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
08:55 Des histoires et des vies
09:55 Avocats & associés
10:55 Midi en France
11:40 Consomag
11:45 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 12/13 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France
13:45 Keno
13:50 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
15:05 Vu à la télé
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Météo des neiges
18:40 19/20 Edition nationale
18:43 Edition régionale et locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Comprendre la route
20:10 Plus belle la vie
20:35 Sixième sens
22:20 Une histoire épique
22:25 Soir 3
22:50 Ce soir (ou jamais !)
00:15 Tout le sport



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Cashmere Mafia
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Des fleurs en hiver
15:35 Le poids des remords
17:40 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Lie to Me
21:35 Lie to Me
22:25 Lie to Me
23:15 Lie to Me : Raison d'État
00:00 Lie to Me
00:50 Dollhouse
01:40 Dollhouse : Incognito
02:25 Météo
02:30 M6 Music
03:05 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Un billet de train
20:40 Anna M
22:25 La bisexualité
23:20 Tracks
00:15 Mission spaciales Orion
01:40 Suite noire
01:45 Suite noire
03:50 La folie des chaussures



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Daouriat El-Dafadie
10h30 : Min Ghir Lihe
11h15 : documentaire
12h00 : Firqat el hawasse
12h35 : Ibtikarat documentaire.
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aâdab
15h00 : Azizi El-Mouchahid
16h30 : Off-Side
17h00 : Djerouh El-Hayat
17h30 : Moutâat El-Maida
18h00 : Journal télévisé
18h20 : El-Moustahlique
18h45 : Ain Salah (Tidikelt)
20h00 : Journal télévisé (Edition du 20h00)
20h45 : Hiwar El-Sâa
21h45 : Dr House
Série
23h00 : Master Sport
00h00 : Journal télévisé

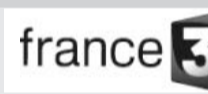
PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



06:00 Docteur Globule
06:20 Tabaluga
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Soeur Thérèse.com
11:00 Météo
11:05 Carré ViiiP
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Ensemble contre le sida
13:51 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Un étranger dans ma maison
16:35 Brothers & Sisters
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Carré ViiiP
19:05 La roue de la fortune
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Ce soir on dîne ailleurs
20:39 Courses et paris du jour
20:42 Trafic info
20:45 Familles d'explorateurs
22:50 Carré ViiiP
00:25 After ViiiP
01:10 Enquêtes et révélations
02:35 Trafic info
02:40 50 mn Inside



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:00 Point route
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:53 Consomag : Justice
13:55 Euromillions
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard
17:05 Paris sportifs
17:10 Point route
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 On n'demande qu'à en rire
18:50 Point route
18:55 Chéri(e), fais les valises
19:45 Comprendre la route
19:50 Euromillions
19:55 Emission de solutions
19:57 Météo
20:00 Journal
20:35 Empreintes criminelles
21:25 Empreintes criminelles
22:15 Empreintes criminelles



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
08:50 Des histoires et des vies
09:50 Avocats & associés
10:55 Midi en France
11:40 Consomag
11:45 Le 12/13 : Titres et météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France
14:00 Keno
14:05 Inspecteur Derrick
15:00 Inspecteur Frost
16:38 Culturebox
16:40 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Météo des neiges
18:40 19/20 Edition nationale
18:43 Edition régionale et locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Comprendre la route
20:10 Plus belle la vie
20:35 Thalassa
22:25 Une histoire épique
22:30 Soir 3
22:55 Vie privée, vie publique



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Leçons sur le mariage
10:35 Leçons sur le mariage
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Une leçon de courage
15:45 Meurtres en haute société
17:40 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Bones
21:35 Bones
22:25 Bones
23:15 Bones
00:05 Earl : Juste une danse



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Un billet de train pour
20:40 T'en fais pas
22:15 Thema
22:16 Le débat
22:40 Arabe et fier de l'être
23:30 Au pays de l'or noir
00:00 Les secrets de la gravité
00:45 Court-circuit
00:50 Un portrait de famille
01:00 Inspiration aquatique
01:10 Prévention de l'usure
01:30 Les bras
01:35 Choeurs russes
01:40 Anna M
03:25 SMS de Shangri-La



09h30 : chafika baada lekae
10h10 : dounia e'touyou
10h35 : alf soual (39)
11h00 : Uni-vert "rediff"
12h00 : journal en français
12h30 : assr el khoulafa'e (30)
13h30 : prière du vendredi
14h00 : qeyame islamia (29)
14h20 : zerrouk mokdad
14h45 : kalame oua halame
16h35 : lara (16)
17h00 : abtal el djidja (09)
17h25 : el daredj el mouqana'e
18h00 : journal en amazigh
18h20 : chafika baada lekae
19h00 : journal en français
19h30 : visite "tizi ouzou"
20h00 : journal en arabe
20h45 : danger routé
23h30 : mohamed el amraoui



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba

24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57

Bureau de Tizi-Ouzou

Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A

Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi libre

Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO

EUURL Midi Libre

au capital social de 12.000.000 DA

Compte Bancaire :

SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Un océan caché sous la banquise d'Encelade

C'est l'un des mondes les plus énigmatiques et les plus fascinants du système solaire. Encelade, satellite de Saturne, tourne loin du Soleil, à quelque mille cinq cent millions de kilomètres de notre petite planète bleue. Ce petit astre de seulement cinq cents kilomètres de diamètre est entièrement recouvert d'une épaisse couche de glace.



Encelade photographié par la sonde Cassini.

Tournant en une journée et demie à seulement 240.000 kilomètres de sa planète, il offrirait à un hypothétique explorateur des paysages glacés dominés par l'époustoufflante vision de la planète aux anneaux, suspendue dans un ciel noir, éternellement piqué d'étoiles. Encelade intrigue les planétologues depuis qu'ils ont découvert que sa surface de glace est, à l'échelle des temps géologiques, très jeune. Si certaines régions sont criblées de cratères d'impact, impliquant un âge de plusieurs centaines de millions d'années, d'immenses contrées d'Encelade en sont presque dépourvues : la surface de glace peut-être comparée à une banquise, meuble, mouvante. Sur des millions de km², s'étendent des plaines presque lisses, ou plissées, ou ridées d'immenses dépressions curvilignes.

La surface de Encelade ne ressemble à rien de connu dans le système solaire, seul Ganymède, un grand satellite de Jupiter, montre des paysages ressemblant un peu à celui du petit satellite de Saturne. Une seule certitude, ces régions énigmatiques d'Encelade sont récentes, elles ne peuvent être âgées de plus de quelques dizaines de millions d'années. Par endroits, on est même sûr que, aujourd'hui même, une puissante activité géologique est à l'œuvre. En effet, en 2004, la sonde américaine

Cassini a découvert sur Encelade de véritables «volcans de glace». En effet, dans l'hémisphère sud du satellite, une zone de fractures, baptisées «les griffures du tigre», expulsent dans l'espace, à plusieurs centaines de kilomètres d'altitude, d'immenses geysers !

Il s'agit là d'un volcanisme «froid», d'un cryovolcanisme, car ce n'est pas de la vapeur d'eau brûlante qui s'échappe à plusieurs kilomètres-seconde, mais de la glace... Pourtant, par rapport à l'environnement d'Encelade – qui reçoit cent fois moins d'énergie du Soleil que n'en reçoit la Terre – cette région volcanique est bien considérée par les planétologues comme «chaude». Des températures de -130 °C ont été mesurées dans la zone des fractures, alors que la température moyenne d'Encelade est de l'ordre de -200 °C...

Quelle est l'origine de ces «volcans de glace» ? Le système de Saturne compte une soixantaine de satellites qui tournent chacun sur leur orbite à une vitesse différente. Les interactions gravitationnelles de ces astres avec la planète géante exerce des forces de marée puissantes, qui les déforment, donc les chauffent. Une seconde source d'énergie se trouve dans le noyau rocheux d'Encelade : celui-ci, comme celui de la Terre, est chauffé par ses éléments radioactifs. Les planétologues sont aujourd'hui

convaincus que la surface de Encelade est effectivement une banquise, plus ou moins épaisse, recouvrant un océan d'eau liquide, lequel repose directement sur le noyau du satellite. Quelle est l'épaisseur de cette banquise ? Probablement plusieurs dizaines de kilomètres dans les régions anciennes, peut-être quelques dizaines de mètres seulement dans la zone des «griffures du Tigre» !

L'histoire ne s'arrête pas là : dernièrement, une équipe américaine, utilisant les données de la sonde Cassini, a publié dans le *Journal of Geophysical Research* le bilan thermique d'Encelade. Surprise ! Les modèles théoriques, prenant en compte forces de marée et radioactivité, évaluaient à 1,5 gigawatt la production d'énergie d'Encelade, alors que Cassini a mesuré une émission thermique dix fois supérieure ! Personne ne sait encore pourquoi Encelade émet l'équivalent de 15 tranches de centrales nucléaires (15 gigawatts, donc, en tout) mais les planétologues concluent que l'hypothèse de l'existence d'un océan liquide sous la banquise d'Encelade est renforcée par cette découverte. Dans le langage des scientifiques américains, l'eau est naturellement liée à la vie et nos chercheurs concluent donc qu'Encelade pourrait accueillir dans ses eaux ténébreuses... des formes de vie extraterrestres !

VOITURES ÉLECTRIQUES

E.Leclerc se dote de bornes de recharge

Dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté d'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (CREA), un premier centre E.Leclerc est désormais équipé de bornes de rechargement pour les voitures électriques. Une importante étape dans le plan stratégique pour le développement du véhicule électrique dans la région, CREA'venir. Il y a quelques jours, les quatre premières bornes du réseau de charge de E.Leclerc ont été inaugurées au centre d'Elbeuf. D'ici à la fin de l'année, les cinq magasins de la région rouennaise seront dotés de bornes, à l'instar de 50 autres centres en France, a annoncé l'enseigne. E.Leclerc entend équiper 150 magasins supplémentaires en 2012, puis 500 à l'horizon 2015. "Les millions de consommateurs qui fréquentent nos magasins se déplacent en voiture et stationnent sur nos parkings. Le développement d'une consommation responsable c'est aussi de réduire l'impact sur l'environnement des moyens de transport. Le partenariat que nous engageons avec les collectivités locales et les industriels doit encourager l'usage du véhicule électrique en France", a souligné Michel-Edouard Leclerc, le président des centres E.Leclerc. Comme l'explique le site de la communauté de communes CREA, l'installation de bornes sur les parkings des cinq magasins de la région est issue d'un partenariat passé avec l'enseigne dans le cadre d'un plan de développement des véhicules électriques, CREA'Venir. Un programme auquel sont également associés Renault, Schneider Electric, EDF et ERDF.

De nouvelles informations sur le trou noir de la constellation Petit Renard

De nouvelles informations sur le trou noir de la constellation Petit Renard viennent d'être dévoilées. Il possède une masse correspondant à 5,4 fois celle du Soleil et aspire peu à peu la matière de l'étoile qui l'accompagne. Les systèmes binaires-X sont constitués d'une étoile et d'un objet céleste compact : étoile à neutrons ou trou noir. Ces objets représentent les restes d'une étoile massive "décédée". Sciences et Avenir rapporte que c'est dans un de ces systèmes binaires-X (XTE J1859 226), dans la constellation dite Petit Renard, que le trou noir vient de livrer ses dernières informations. Grâce au télescope de l'Observatoire de la Roque de los Muchachos situé sur l'île des Canaries et aux données collectées depuis 1999, les astronomes ont pu établir la période et la vitesse orbitale de l'étoile compagne de ce trou noir. A partir d'une série de calculs, la taille du trou noir a pu être évaluée et sa masse estimée à 5,4 fois celle de notre Soleil. Les travaux qui ont été publiés dans la revue de la Royal Astronomical Society montrent par ailleurs que le trou noir est en train d'aspirer la matière de son étoile. Cela est visible car un disque de matière en spirale se forme sous l'effet du processus dit d'accrétion.

Echec des discussions sur une éventuelle interdiction d'aliments issus du clonage

Les représentants du Parlement européen et des gouvernements de l'UE ne sont pas parvenus mardi à se mettre d'accord sur une nouvelle législation destinée à interdire les aliments provenant de la descendance d'animaux clonés ou, à défaut d'une interdiction, à imposer un étiquetage. Cet échec met fin à trois années de discussions entre le Conseil européen, qui représente les Vingt-Sept, et le Parlement européen. Cela signifie que le règlement actuel sur les "nouveaux aliments", adopté en 1997, reste en vigueur. Ce texte prévoit une autorisation spéciale pour la commercialisation des aliments issus d'animaux clonés, mais ne l'interdit pas. Selon une enquête menée en 2008 auprès de 25.000 citoyens européens, 58% des personnes interrogées considéraient que le clonage à des fins de production alimentaire était "injustifié". Par ailleurs, 84% s'inquiétaient de ses effets à long terme sur la nature et 83% prônaient un étiquetage des aliments issus d'animaux clonés en cas d'autorisation à la vente. La production d'animaux clonés étant coûteuse, son intérêt réside actuellement davantage dans la reproduction que dans la production de viande. Les députés européens plaident pour une interdiction des produits alimentaires provenant d'animaux clonés ou de leurs descendants. In fine, ils avaient proposé d'étiqueter les produits dérivés du clonage afin que les consommateurs soient informés de la provenance de ces aliments. Mais la présidence hongroise du Conseil européen a jugé "infaisable" et "trompeur" ce compromis.

L'encyclopédie

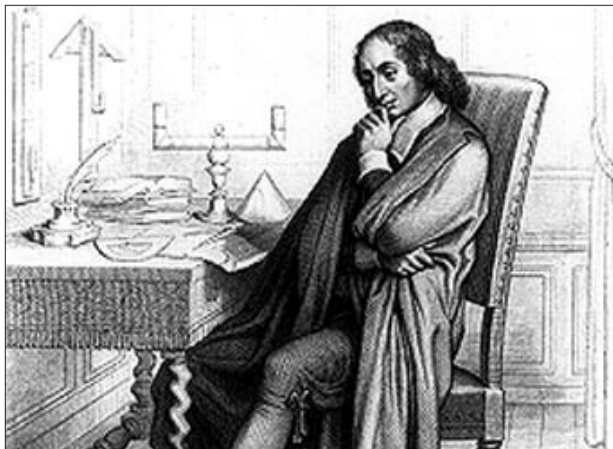
DES INVENTIONS

LA CALCULATRICE

Invention de **Blaise Pascal**

Secteur **Mathématiques**

Date **1642**



Le célèbre Blaise Pascal conçut la toute première calculatrice mécanique, la Pascaline. Cette machine était capable d'effectuer des additions et des soustractions. Cet outil était destiné surtout aux calculs de comptabilité, de poids, de longueur... Plusieurs variantes de cette invention ont été réalisées jusqu'à l'apparition de la Curta en 1948, une autre machine à calculer mécanique. Ressemblant à un moulin à poivre et dotée d'une manivelle, cette calculette pouvait faire les opérations de base ainsi que les racines carrées Curt Herzstark a élaboré la Curta en camp de concentration à Buchenwald. Cet outil, de part sa petite taille, est transportable contrairement à la Pascaline. Avec la naissance des microprocesseurs en 1971, les calculatrices sont devenues électroniques. Texas Instruments, une entreprise américaine, élabore le premier prototype en 1967 et le fait breveter dans la foulée. La société Canon Inc reprend le modèle en 1970 et le lance sur le marché sous le nom de Pocketronic : la première calculette telle que nous la connaissons actuellement voit le jour. En plus des opérations classiques et des racines carrées, ces machines ne tardent pas à se perfectionner encore plus pour les étudiants en sciences. Graphiques, calculs de fonctions et autres dérivés sont directement réalisables sur la calculette.

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fajr : 6h17	Fajr : 4h59	Fajr : 5h20
Dohr : 12h34	Dohr : 12h53	Dohr : 13h10
Asr : 16h07	Asr : 16h26	Asr : 16h43
Maghreb : 18h51	Maghreb : 17h09	Maghreb : 19h26
Icha : 20h17	Icha : 20h35	Icha : 20h49

LES TROUPES DU COLONEL KADHAFI MÈNENT L'OFFENSIVE

La situation se complique en Libye

Le guide de la Jamahiria résiste aux assauts de la coalition internationale. Les rebelles se replient des villes qu'ils ont conquises. En deux jours, les données de la crise libyenne ont complètement changé, obligeant les coalisés à songer à fournir des armes aux rebelles.

PAR SADEK BELHOCINE

Les troupes loyalistes, un moment bousculées par les raids aériens menés par les Français, Anglais et Américains, ont procédé à des replis tactiques et reprennent l'offensive sur le terrain pour reconquérir les positions qu'elles ont perdues. Les insurgés se sont repliés, sous les coups de boutoir des forces loyalistes, des villes qu'ils avaient « libérées des troupes du n°1 libyen. Les forces militaires loyalistes au colonel Kadhafi ont repris, hier, le contrôle du site pétrolier de Ras Lanouf et reprennent leur avance vers le port pétrolier stratégique de Brega qu'ils auraient repris aussi, hier, en fin d'après midi, quelques heures après la ville pétrolière de Ras Lanouf, confirmant ainsi la progression rapide de l'armée gouvernementale vers l'est du pays. Les attaques à l'artillerie lourde contre la ville de Misrata continuaient hier, tandis que les pro Kadhafi annoncent que le blocus du port de cette ville a été levé ce qui a permis à deux navires de débarquer de l'aide humanitaire et d'évacuer des blessés, a déclaré hier par téléphone à Reuters un porte-parole des rebelles. Ras Lanouf est située à 370 kilomètres à l'ouest de Benghazi, le bastion des rebelles dans l'Est, et à 210 kilomètres d'Ajdabiya, carrefour stratégique tombé le 26 mars sous le contrôle de la rébellion. Forts des frappes internationales sur les forces de Kadhafi, les insurgés avaient également repris la semaine dernière le port pétrolier de Brega, 80 kilomètres à l'ouest d'Ajdabiya.



Les troupes loyalistes reprennent du terrain.

Les rebelles ont dû se replier à l'est de Bin Djaoud après avoir essuyé des tirs des forces gouvernementales à l'approche de Syrte, ville natale du "Guide" libyen. La contre-offensive des hommes de Kadhafi, qui ont repris la petite ville de Nofilia, semble s'être arrêtée cinq kilomètres à l'ouest de Bin Djaoud, à 120 km de Syrte.

L'aide militaire aux insurgés en débat

Les données ont complètement changé. Les insurgés mis en déroute par les troupes du colonel Kadhafi, la coalition internationale pense à passer à une nouvelle étape. Les frappes aériennes n'ont pas affaibli les capacités de résistance du n°1 libyen, les dirigeants de la coalition internationale pensent à venir en aide davantage au mouvement de l'opposition. Lors du sommet, le ministre des affaires étrangères français, Alain Juppé, a déclaré que la France était prête à discuter avec ses alliés d'une aide militaire aux rebelles, tout en reconnaissant qu'une telle mesure n'était pas prévue par la résolution 1973 de l'ONU. A Benghazi, un porte-parole du Conseil national de transition (CNT) a en

effet déclaré que les insurgés cherchaient à se procurer des armes lourdes auprès de "nations amies". Le président américain Barack Obama, ne s'est pas montré hostile, lui aussi, à cette idée : "Je ne l'exclus pas. Mais je ne dis pas non plus que cela va se faire." Le président américain en a profité pour souligner que le volet militaire n'était qu'un outil parmi d'autres contre le colonel Kadhafi : "Outre l'imposition d'une zone d'exclusion aérienne, la protection des populations civiles, nous avons aussi à notre disposition des outils politiques, diplomatiques, des sanctions, le gel de ses avoirs, autant d'éléments qui vont continuer à étrangler" le régime.

Pour Moscou, "l'Occident n'a pas le droit d'armer les rebelles"

La Russie estime qu'aucun pays n'a le droit d'armer les rebelles en Libye, en vertu du mandat approuvé par le Conseil de sécurité de l'ONU, déclare le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. «Le ministre français des Affaires étrangères (Alain Juppé) a dit que la France était prête à discuter avec ses partenaires de la coalition de la fourniture d'armes à l'opposition libyenne», a déclaré M. Lavrov pendant une conférence de presse à Moscou. Immédiatement après, le secrétaire général de l'Otan, (Anders) Fogh Rasmussen, a déclaré que «l'opération en Libye avait été préparée pour protéger la population et non (dans le but) de l'armer et là-dessus nous sommes totalement d'accord avec le secrétaire général de l'Otan», a-t-il ajouté. Le président chinois partage le même avis que la Russie. "Le but de la résolution est d'arrêter les violences et de protéger les civils", a dit le chef de l'Etat chinois en recevant son homologue français cité par la chaîne CCTV. Mais "si les actions militaires apportent le désastre aux civils innocents et aggravent la crise humanitaire, cela pourrait violer l'esprit originel de la résolution du Conseil de sécurité", a-t-il déclaré.

S.B.

Le Président Bouteflika décerne le "Wissam Ahid" au directeur général de l'ONUDI

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a distingué, hier à Alger, le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), M. Kandeh K. Yumkella, en lui remettant le "Wissam Ahid".

Un "Wissam Ahid" (médaille de l'ordre du mérite national), ainsi qu'un tableau d'honneur ont été remis à M. Kandeh K. Yumkella par le ministre de l'Industrie, de la PME et de

la Promotion de l'investissement, M. Mohamed Benmeradi, en marge de la 19e Conférence africaine des ministres de l'Industrie, qui se déroule à Alger. Le directeur général de l'ONUDI a été primé en guise d'encouragement pour ses efforts en faveur du développement du continent africain.

La remise du "Wissam Ahid" s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, représentant personnel du président de la

République, M. Abdelaziz Belkhadem, et des membres du gouvernement.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com

AMAR GHOUL L'A ANNONCÉ HIER

Ouverture de la 2e rocade d'Alger en juin

Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul, a affirmé, hier, que le projet de la 2e rocade d'Alger (Zéralda-Boudouaou 65 km) sera réceptionné totalement en juin prochain.

"Après l'achèvement de deux tronçons d'une longueur totale de 33 km entre Birtouta et Berrahmoune (Boumerdes) en juin prochain, tout le projet de la rocade sera réceptionné à cette échéance", a déclaré le ministre en visitant plusieurs sections et ouvrages d'art de cette autoroute. M. Ghoul a

expliqué que la section Birtouta-Meftah (20 km) sera livrée durant le mois d'avril prochain, et que celle reliant Ouled Moussa à Berrahmoune (Boumerdes) (10km) le sera en juin.

Insistant sur le caractère "stratégique" de la 2e rocade de la capitale, pour laquelle 65 milliards DA ont été alloués, le ministre a relevé qu'une fois mise en service, elle devra desservir les wilayas d'Alger, de Tipasa, de Boumerdes et de Blida.